



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8426^e séance

Lundi 17 décembre 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Adom/M. Ipo.	(Côte d'Ivoire)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	États-Unis d'Amérique	M. Hunter
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie.	M. Nebenzia
	France.	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan.	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou.	M. Meza-Cuadra
	Pologne.	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/1092)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/1092)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des pays ci-après à participer à la présente séance : Afghanistan, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Inde, Italie, Japon, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, République islamique d'Iran, Tadjikistan et Turquie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et M^{me} Ghizal Haress, de la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution.

M. Fedotov participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Vienne.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également M. Serge Christiane, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, publié sous la cote S/2018/1092.

À la séance d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Yamamoto, de M. Fedotov, de l'Ambassadeur Kairat Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et de M^{me} Haress.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je souhaite mettre l'accent sur les élections et la paix, et évoquer les résultats de la Conférence ministérielle de Genève.

Premièrement, lors des élections qui ont eu lieu le 20 octobre, environ 4 millions d'Afghans ont pris part aux élections législatives. L'année prochaine, le peuple afghan fera également un choix politique vital en élisant son président. Ces élections sont des étapes essentielles en vue d'asseoir solidement une démocratie représentative.

Près de deux mois se sont écoulés depuis les élections législatives organisées dans 33 des 34 provinces du pays. À ce jour, les résultats de 29 provinces ont été publiés. Les résultats préliminaires montrent que 28 % des parlementaires nouvellement élus sont des femmes, un chiffre supérieur au quota fixé. Nous saluons le courage et la volonté ferme du peuple afghan, qui a défié la menace des Taliban pour exercer son droit fondamental de voter.

Lorsque nous examinons les élections tenues cette année, il est nécessaire de réaliser que les préparatifs et leur déroulement, ainsi que la gestion de la sécurité, ont été principalement dirigés par le peuple afghan, les experts internationaux ayant uniquement apporté assistance et conseils. Comparé à 2005, où 550 experts internationaux étaient responsables du déroulement des élections, cette année, environ 60 experts internationaux seulement étaient présents à titre consultatif. En outre, le Gouvernement afghan a supporté plus de coûts cette année que par le passé. La contribution internationale a baissé, passant d'environ 140 millions de dollars en 2014 à 60 millions de dollars cette année.

Dans le domaine de la sécurité, les menaces étaient réelles. Il y a eu plus de 108 incidents confirmés, faisant 400 victimes parmi les civils, soit le plus grand nombre de victimes en un seul jour d'élection depuis la tenue systématique des registres en 2009. Il faut cependant admettre que le nombre total de victimes civiles au cours des élections cette année est équivalent à celui de 2014. Nous devons reconnaître les efforts des forces de sécurité nationales, qui, cette année, étaient en grande partie responsables de la sécurité, sans le soutien international considérable qu'elles avaient reçu en 2014.

Cependant, les organes de gestion des élections ont commis des irrégularités majeures et évitables lors des préparatifs et du déroulement des législatives. Il est clair que les institutions électorales doivent apporter des améliorations significatives avant

l'élection présidentielle. Les irrégularités et la mauvaise gestion constatées lors des élections législatives seront inacceptables pour l'élection présidentielle. Nous exhortons vivement la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral, ainsi que le Gouvernement, à prendre toutes les mesures collectives nécessaires et à travailler sans relâche au cours des prochains mois pour mener à bien les réformes, le but étant de régler ces problèmes en prévision de l'élection présidentielle de 2019. Il est plus important de tenir des élections crédibles en procédant à des réformes et des préparatifs adéquats plutôt que de tenir les élections sans mettre en œuvre les réformes appropriées découlant des leçons tirées. L'élection présidentielle est cruciale pour l'avenir du pays.

Dans le cadre de son engagement d'aider les institutions afghanes à organiser une élection présidentielle crédible, l'Organisation des Nations Unies, en réponse à la demande du Président et de la Commission du contentieux électoral, recommandera la nomination de deux experts internationaux, n'ayant pas le droit de voter, comme membres de la Commission. Nous allons également réévaluer les rôles des experts internationaux au sein de la Commission électorale indépendante et déterminer si la présence d'autres experts est nécessaire.

Le Gouvernement afghan et l'ONU ont conjointement organisé une conférence ministérielle à Genève, le 28 novembre. Quatre-vingt-seize pays et organisations y ont participé. La communauté internationale a réaffirmé qu'elle continuerait d'aider l'Afghanistan à devenir autonome sur la base d'une responsabilité mutuelle entre ses partenaires de développement et le Gouvernement. La conférence a reconnu la nécessité d'améliorer les réformes, tout en saluant l'engagement du Gouvernement en faveur d'une responsabilité mutuelle et d'un véritable programme de réformes, en particulier pour lutter contre la corruption. L'importance du secteur privé et la connectivité économique régionale ont été soulignées. Un communiqué conjoint et le Cadre de responsabilisation mutuelle de Genève ont été adoptés à l'unanimité à la fin de la conférence. Un autre résultat clef de la conférence ministérielle a été l'assurance d'un soutien international constant dans la phase d'après-conflit. La communauté internationale s'est engagée à continuer de fournir une assistance à l'Afghanistan au cas où un accord de paix serait conclu avec les Taliban.

Au cours des 17 dernières années, la possibilité d'un règlement négocié du conflit n'a jamais été aussi

réelle qu'aujourd'hui. Du côté afghan, un plan de paix a été présenté par le Président Ashraf Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, lors de la conférence ministérielle de Genève. Une équipe chargée de négocier directement avec les Taliban a été formée. Annonce également faite de la création d'un comité consultatif de haut niveau représentant un groupe plus large de personnalités politiques afghanes chargé d'appuyer les efforts de paix. Le 9 décembre, un nouveau chef du secrétariat du Haut Conseil pour la paix a été nommé. À Genève, une réunion consacrée à la paix a été organisée. Les participants ont rappelé que tous les efforts internationaux, y compris ceux des acteurs régionaux et des États voisins, doivent être coordonnés et alignés sur les efforts de paix dirigés et contrôlés par les Afghans. Il est opportun et important de rappeler ce consensus clef, car un certain nombre d'initiatives sont en cours pour faire avancer le processus. Par exemple, le Représentant spécial des États-Unis pour l'Afghanistan collabore activement avec les différentes parties concernées. Le 9 novembre, une réunion s'est tenue à Moscou; des parties de la région y ont participé pour discuter de la paix. De nombreux pays de la région, notamment les États voisins, ont également exprimé leur appui au processus de paix, qui semble émerger.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est également encouragée par une telle évolution. Cependant, nous comprenons que les parties concernées se trouvent à une étape délicate, où il faut laisser une marge politique aux principaux acteurs pour qu'ils puissent formuler leurs positions et déterminer comment réagir aux faits récents. La prochaine étape essentielle consisterait pour les représentants du Gouvernement et des Taliban à se rencontrer, ou du moins à entamer formellement ce que l'on appelle en médiation les pourparlers sur les pourparlers. Nous espérons que la dynamique actuelle permettra à ces parties de se réunir afin qu'elles puissent commencer à envisager de quelle manière elles examineront les nombreux points de l'ordre du jour indispensables pour parvenir à un règlement pacifique.

Devant cette instance, j'ai souvent parlé de la nécessité de passer de contacts sporadiques à des entretiens structurés et formels. Des efforts sont en cours pour apporter ce changement. Les combats et les discussions sont souvent une réalité au début du processus de paix, mais il est également vrai que les actions sur le champ de bataille peuvent avoir une incidence sur les progrès de tout processus de paix. J'engage donc toutes les parties au conflit à examiner de près les moyens

de réduire les niveaux de violence, en particulier les dommages causés aux civils. J'exhorte toutes les parties à promouvoir la confiance et à favoriser le dialogue.

J'appelle les pays de la région en particulier à contribuer à la création d'un environnement propice aux pourparlers de paix, permettant ainsi au peuple afghan de régler ses différends internes par la négociation. En passant des contacts aux pourparlers, nous pouvons commencer à sortir d'une logique de guerre pour entrer dans une logique axée sur les chances de paix. Avec ce changement, nous pouvons commencer à envisager les bienfaits que procurerait un Afghanistan stable au centre d'une région pleine de promesses et dotée d'un fort potentiel de croissance, plutôt que de continuer à craindre les menaces émanant d'un Afghanistan instable. Comme l'a déclaré le Président Ghani, il est nécessaire de changer la perception de l'Afghanistan en tant que lieu dangereux ou champ de bataille en celle d'une plateforme de coopération de par son emplacement et ses perspectives stratégiques. C'est un moment d'espoir et de possibilité. Comme dans tous les moments de ce type, lorsque les adversaires commencent à dialoguer, c'est aussi un moment de risque. Dans l'intérêt d'un avenir pacifique pour l'Afghanistan, ces possibilités doivent être saisies et les risques gérés.

Le Groupe des droits de l'homme de la MANUA a signalé qu'il y a eu plus de 8 000 victimes civiles entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, ce qui correspond au même niveau que l'an dernier. Le nombre d'enfants victimes reste élevé, avec 2 136 pour la même période. Des efforts doivent être faits par toutes les parties concernées pour réduire le nombre de victimes. Près de 60 % des pertes ont été causées par des attentats-suicides et des combats au sol. L'augmentation du nombre de civils pris directement pour cible par des éléments antigouvernementaux cette année nous préoccupe. Nous notons également l'augmentation significative du nombre de victimes civiles par suite d'opérations aériennes. La MANUA a également recensé 1 513 victimes civiles d'attentats-suicides et d'autres attaques à l'explosif improvisé revendiqués par l'EIL/Daech cette année, soit trois fois plus que l'an dernier à la même période. Compte tenu de la manière dont l'EIL/Daech étend son influence dans d'autres parties du monde, nous restons préoccupés par les menaces que représente ce groupe.

Avant de conclure, je me dois de mentionner les souffrances que continue d'endurer une grande partie de la population afghane. Malgré les progrès réalisés sur le front des réformes économiques, le pays reste l'un des

plus pauvres au monde et est ravagé par les changements climatiques. Notre préoccupation immédiate à l'heure actuelle concerne les personnes frappées par la sécheresse et la violence : les souffrances de 4,5 millions de personnes doivent être soulagées. L'ONU et ses partenaires ont présenté un plan d'intervention humanitaire pour l'Afghanistan. Environ 612 millions de dollars seront nécessaires pour 2019, et je demande à la communauté internationale d'apporter sans plus tarder un appui financier afin d'aider les personnes dans le besoin en Afghanistan.

Le Président : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil de sécurité.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans sa déclaration à la récente conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, la communauté internationale doit redoubler d'efforts, avec l'appui et la coopération de la région, afin de surmonter les graves problèmes liés à l'insécurité, à la pauvreté et à l'état de droit. La production illicite d'opium et l'économie criminelle font partie de ces défis urgents, comme le reconnaît le communiqué conjoint de la conférence, qui appelle à des efforts accrus pour lutter contre la corruption et les stupéfiants illicites. Selon *l'Enquête sur la production d'opium en Afghanistan* de cette année, la superficie totale cultivée reste la deuxième la plus élevée depuis que le pavot à opium a commencé à faire l'objet d'un suivi et d'un enregistrement systématiques en 1994. Les superficies cultivées ont diminué de 20 % cette année par rapport au niveau record de 2017, ce qui s'est accompagné d'une baisse du rendement de l'opium, mais ces deux reculs peuvent être attribués à la sécheresse dévastatrice que l'Afghanistan a connue. L'éradication est restée insignifiante, tombant à 400 hectares dans quatre provinces, contre 750 hectares dans 14 provinces en 2017. Ce sont dès lors plus de 5 000 tonnes d'opium qui sont potentiellement disponibles pour la production d'héroïne à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan, soit plus de 600 tonnes d'héroïne de qualité exportable.

Le maintien du niveau élevé de l'offre a fait chuter les prix à leur plus bas niveau. La valeur de l'opium à la sortie de l'exploitation a diminué de 56 % par rapport à l'année dernière, mais, à 604 millions de dollars, elle représente encore près de 3 % du produit intérieur

brut du pays. Les niveaux élevés de l'offre d'opium signifient qu'il y a beaucoup de drogues qui afflueront vers diverses destinations à un prix moins élevé. De plus, l'Afghanistan demeure une source importante de haschisch. Le *Rapport mondial sur les drogues* de cette année a révélé que l'Afghanistan avait déclaré 22 % du total mondial de haschisch saisi en 2016. L'Afghanistan est la première victime de cette surproduction de drogues, qui contribue aux taux élevés de consommation de drogues dans le pays. Jusqu'à 200 tonnes d'opium brut sont consommées chaque année. Un rapport du Ministère de la lutte contre les stupéfiants estime que la consommation de drogues chez les adultes est plus du double de la consommation mondiale, ce qui pose une grave menace pour la santé et la sécurité publiques et entrave la consolidation de la paix, la croissance économique et la stabilité. Des réponses équilibrées à l'offre et à la demande de drogues sont donc essentielles pour appuyer les efforts déployés par l'Afghanistan pour réaliser des progrès dans la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le Gouvernement afghan a pris des mesures pour accroître la résilience face aux flux financiers illicites et favoriser la bonne gouvernance. Parmi ces mesures figurent la réglementation bancaire, l'Autorité nationale des marchés, la numérisation de nombreux processus, y compris l'établissement de titres fonciers et la déclaration d'actifs, la loi et la stratégie anticorruption, le Conseil national supérieur chargé de l'état de droit et de la lutte contre la corruption, le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, le nouveau Code pénal et la loi contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) continue d'apporter un appui dans tous les domaines relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne les domaines prioritaires énoncés dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève que sont la lutte contre la corruption, la gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme. L'ONUDD s'efforce d'intensifier ses interventions stratégiques conformément aux priorités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en matière de consolidation de la paix et de prévention des conflits. Il s'agit notamment de renforcer l'interconnexion des mesures nationales, régionales et interrégionales pour faciliter les activités de développement alternatif et l'accès aux marchés internationaux. Notre bureau à Kaboul aide le Gouvernement afghan à définir des objectifs communs dans le cadre d'une stratégie régionale de lutte contre

les stupéfiants, qui devrait être pleinement intégrée aux mécanismes de coordination existants.

J'espère que nous serons en mesure de renforcer encore les progrès, notamment par la mise en œuvre des recommandations de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue (résolution S-30/1 de l'Assemblée générale), ainsi que lors du prochain débat ministériel de la session de mars 2019 de la Commission des stupéfiants. Comme toujours, l'ONUDD reste déterminé à aider l'Afghanistan et la communauté internationale à relever ces défis communs.

Le Président : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Umarov.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité des travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), concernant l'Afghanistan et les Taliban, ce qu'il me plaît de faire conformément au paragraphe 56 de la résolution 2255 (2015). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'appui qu'ils apportent aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et de l'assistance qu'ils continuent d'apporter à son Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions.

Le principal objectif du Comité 1988 est de dissuader les Taliban de continuer à appuyer Al-Qaïda et ses affiliés et de décourager les attaques des Taliban contre le Gouvernement afghan, grâce à des mesures telles que le gel des avoirs, l'interdiction de voyager et les embargos sur les armes à l'échelle internationale. Dans le même temps, le régime de sanctions du Comité 1988 vise à appuyer le processus de paix et de réconciliation, notamment en recourant au processus de radiation de la Liste et au processus d'octroi de dérogations afin de permettre aux personnes inscrites sur la Liste d'engager des négociations de paix et de réconciliation et de mener d'autres activités approuvées. Pour assurer la crédibilité et l'efficacité du régime de sanctions, il est essentiel que les procédures pertinentes soient suivies en tout temps, en particulier l'exigence selon laquelle toutes les personnes inscrites sur la Liste qui demandent des

dérogations à l'interdiction de voyager soumettent leur demande en temps voulu.

Dans leur toute dernière déclaration, à la Conférence de Moscou sur l'Afghanistan, organisée par la Fédération de Russie le 9 novembre, la fin du régime de sanctions a été la première exigence des Taliban. Tout au long de l'année, la communauté internationale a coopéré avec les Taliban dans l'objectif principal de les encourager à s'engager dans un dialogue politique, principalement dans le cadre de l'initiative du Processus de Kaboul. Outre les initiatives lancées par l'Ouzbékistan et l'Indonésie, des propositions ont également été faites dans le cadre de rencontres de dignitaires religieux influents en Afghanistan, en Indonésie, au Pakistan et en Arabie saoudite.

La direction des Taliban s'est stabilisée sous Haibatullah Akhundzada et son adjoint Sirajuddin Haqqani. Dans son dernier rapport en date (voir S/2018/466), l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a noté qu'il fallait s'attendre à ce que la saison des combats de 2018 soit au moins aussi sanglante que celle de 2017. Malheureusement, cette prédiction s'est avérée exacte, malgré les mesures de sanctions. Tout au long de l'année, les Taliban ont continué de mener une campagne militaire féroce qui recouru à des tactiques terroristes, telles que les infiltrations et les assassinats ciblés, les enlèvements contre rançon et les attentats-suicides. Les Taliban sont également parvenus à supplanter l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans le nord de l'Afghanistan après que cette organisation terroriste a été gravement affaiblie suite à une campagne intense menée par les forces afghanes et des États-Unis. La présence de l'EIIL dans l'est de l'Afghanistan reste maîtrisée grâce à cette même pression militaire exercée conjointement par l'Afghanistan et les États-Unis. Les forces de sécurité afghanes ont eu des difficultés à repousser les attaques répétées des Taliban contre des capitales provinciales, mais elles demeurent optimistes en raison de l'appui et de l'aide constants qu'apportent les forces internationales présentes dans le pays.

Le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a également noté qu'Al-Qaida reste un allié proche des Taliban et en fait partie intégrante. Dans leurs récentes déclarations, les Taliban n'ont signalé aucun changement dans cette étroite relation. Les finances des Taliban proviennent de la taxation de l'économie des stupéfiants et de l'exploitation illégale de ressources naturelles. Les

conséquences du gel des avoirs sur les activités illégales des Taliban ne s'intensifieront que lorsque des informations supplémentaires auront été recueillies sur la question de savoir où les Taliban et leurs bailleurs de fonds ont investi leur produit illicite provenant de l'économie des stupéfiants et de l'exportation illicite de ressources minérales exploitées illégalement, telles que l'onyx marbre, la chromite, le talc, les pierres précieuses et l'or.

Bien qu'il existe nombre de structures et de cadres pour la mise en œuvre du régime de sanctions du Comité 1988, l'efficacité de sa mise en œuvre dépend non seulement des acteurs nationaux, mais également des acteurs régionaux et internationaux. En conséquence, le Comité voudrait encourager les États Membres à jouer un rôle plus actif en fournissant des informations qui l'aideraient à tenir la liste des sanctions aussi à jour que possible et à aider le Comité dans l'application des mesures de sanctions afin d'en accroître l'efficacité.

L'efficacité globale des mesures de sanctions du Comité 1988 repose également sur une coordination étroite avec le Gouvernement afghan et d'autres acteurs de la région. Je me suis rendu en Afghanistan l'année dernière, et encore une fois cette année dans le cadre de la visite du Conseil en janvier. Je reste convaincu qu'il est possible de recourir davantage au régime de sanctions du Comité 1988 pour dissuader les Taliban et appuyer le processus de paix. Il faut également redoubler d'efforts pour dresser la liste des individus et entités associés aux Taliban qui ne figurent pas encore sur la liste des sanctions, mais qui mènent des activités qui sont nuisibles à la paix et à la sécurité en Afghanistan.

Le Comité tient à aider le Gouvernement afghan à faire un plus large usage des outils offerts par le régime de sanctions du Comité 1988. Tout au long de l'année 2018, le Gouvernement afghan a tendu la main aux Taliban en faveur de la paix, notamment en proposant, en février, des négociations inconditionnelles et en instaurant des cessez-le-feu en juin et en août. Je remercie le Représentant permanent de l'Afghanistan de l'exposé qu'il a présenté au Comité en octobre et de l'appui constant qu'il a apporté à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions lors de ses trois visites en Afghanistan.

Le Comité se réjouit à la perspective de poursuivre son étroite collaboration avec la MANUA, l'Afghanistan et d'autres États de la région sous la présidence de l'Indonésie en 2019.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Umarov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Haress.

M^{me} Haress (*parle en anglais*) : Je m'exprime aujourd'hui en tant que professionnelle afghane qui œuvre depuis des décennies à promouvoir les droits de l'homme, l'autonomisation économique et la démocratie dans mon pays. Je suis également membre de la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution. Je suis ici pour rendre compte au Conseil de sécurité de la récente évolution de la situation politique en Afghanistan. Ma déclaration portera sur les élections récentes et à venir, le rôle des femmes et des jeunes dans les pourparlers de paix et l'importance cruciale de respecter le cadre constitutionnel dans les pourparlers de paix en cours afin de protéger les libertés civiles des citoyens afghans et de mettre mon pays sur la voie de la démocratie.

Les citoyens afghans ont défié les menaces de violence pour participer aux élections législatives tant attendues du 20 octobre. Quatre millions d'Afghans – femmes et hommes, jeunes et vieux, urbains et ruraux – se sont rendus aux urnes. Les femmes, qui se sont rendues dans les bureaux de vote pour s'acquitter de leur devoir civique en prenant de grands risques personnels, ont représenté 34 % des électeurs. La participation de la jeunesse afghane a également été remarquable – de jeunes femmes et de jeunes hommes se sont présentés aux élections dans l'ensemble du pays, promettant un Parlement plus instruit qui serait moins paralysé par la corruption.

Dans un pays marqué par un conflit persistant, la forte participation des citoyens à cette élection a été une réalisation importante et la garantie que des institutions démocratiques seraient établies, conformément à la Constitution. Toutefois, les élections ont également été marquées par d'importantes difficultés auxquelles il faudra remédier avant l'élection présidentielle d'avril 2019. Le risque de violence avant et pendant le jour du scrutin a fait que de nombreux bureaux de vote sont restés fermés. Dans d'autres bureaux du pays, des électeurs ont été tués ou blessés par des attaques de militants, des bombes d'accotement ou des attentats-suicides.

Outre ces graves menaces pour la sécurité, l'inefficacité de la Commission électorale indépendante a largement déçu. Les électeurs se sont plaints de problèmes techniques et organisationnels, notamment

l'ouverture tardive des bureaux de vote, l'absence d'agents électoraux et de matériel électoral et les difficultés techniques liées à l'utilisation des machines biométriques, qui avaient pour but de prévenir la fraude. Des milliers de plaintes ont été enregistrées auprès de la Commission du contentieux électoral et d'autres institutions de contrôle connexes, ce qui témoigne de l'incapacité de ces organes à s'acquitter de leurs obligations. Il est essentiel de remédier à ces problèmes avant la prochaine élection présidentielle.

L'Afghanistan a subi la guerre quasiment tout au long de son histoire récente. Les conflits ont tué des milliers d'Afghans, détruit des villages et des infrastructures et forcé nombre d'entre eux à fuir leur foyer. C'est pourquoi la consolidation de la paix est une priorité urgente. Des faits nouveaux positifs, tels que les récents accords politiques avec les Taliban, ont redonné espoir à de nombreux Afghans. Toutefois, ces négociations ont également soulevé de sérieuses préoccupations quant à la participation significative des femmes et des jeunes au processus de paix qui s'ensuivra.

L'article 22 de la Constitution afghane garantit l'égalité des femmes et des hommes devant la loi. Il y a eu de grandes avancées pour les femmes au cours des dernières années, notamment en matière d'accès à l'éducation, à la santé et au travail, et les femmes contribuent grandement au développement de l'Afghanistan de l'après-Taliban.

Cependant, en dépit du rôle important que jouent les femmes dans l'évolution de la société, les inégalités entre les sexes et les nombreuses entraves à la participation véritable des femmes persistent. Les femmes afghanes sont victimes de la violence, de l'insécurité et du manque d'accès à la justice.

Compte tenu de l'histoire des Taliban en Afghanistan, l'instauration d'une paix durable et la prévention du retour d'un régime extrémiste sont tributaires d'une intégration véritable des femmes. Pour garantir une paix durable, les populations touchées par le conflit doivent être un élément important du processus de paix, que ce soit dans le cadre des négociations ou dans la recherche de solutions. Il est donc essentiel que le Gouvernement travaille avec la société civile et les Afghans ordinaires de tous horizons afin qu'ils aient leur mot à dire sur l'avenir de leur pays et se sentent impliqués dans les décisions qui détermineront leur avenir.

Le Gouvernement doit veiller à ce que tout obstacle persistant à la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et politique soit éliminé et à ce que leur participation soit une priorité non négociable. Les femmes doivent occuper des fonctions officielles, concrètes et précises à tous les niveaux du processus de paix. En outre, les jeunes, la génération qui devra gérer les conséquences du processus de paix en cours, doivent également être consultés, avoir un accès direct à la table des négociations et participer à l'élaboration des accords de paix. Le Gouvernement afghan doit aussi garantir la transparence et tenir les citoyens informés de l'évolution du processus de paix.

L'adoption de la Constitution en 2004 a représenté une avancée considérable après plusieurs décennies de conflit et d'anarchie en Afghanistan. En dépit des années de conflit qui ont suivi l'adoption de la Constitution, l'Afghanistan a accompli des progrès, même s'ils sont modestes, dans les domaines de l'état de droit, de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes. Cependant, ces progrès sont sérieusement remis en question par les suggestions persistantes d'amender la Constitution pour satisfaire les exigences des Taliban. De telles suggestions suscitent des inquiétudes quant à la préservation de la gouvernance démocratique, la protection des droits de l'homme et la séparation des pouvoirs, qui sont inscrites dans la Constitution afghane.

La Constitution afghane n'autorise à modifier les droits fondamentaux que si l'objectif est de les améliorer. Le jour des élections, les Taliban ont tenté d'intimider les gens pour qu'ils restent chez eux et ont qualifié le processus démocratique de farce. Il est donc clair que la volonté des Taliban d'amender la Constitution n'améliorera pas cette dernière, mais mènera au contraire à renoncer aux droits et libertés pour lesquels nous nous battons depuis 17 ans. Modifier la Constitution en échange de négocier la paix est une ligne rouge que nous ne devons pas franchir.

Je prie donc le Conseil de sécurité de veiller à ce que tous les pourparlers et négociations de paix soient conformes au cadre actuel de la Constitution. Toute concession concernant les droits et libertés des citoyens anéantirait les progrès durement acquis près de deux décennies durant. Cela aurait des retombées non seulement sur la communauté internationale, mais également sur les Afghans, car l'espoir d'un Afghanistan démocratique suscité par les récentes élections leur serait cruellement arraché.

Le Président : Je remercie M^{me} Haress de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le présent mois. Nous saluons également la présence de notre estimé collègue, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto; de M. Fedotov, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; et de M^{me} Ghizaal Haress, représentante de la société civile de notre pays.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2018/1092), qui fournit une mise à jour utile concernant la situation globale en Afghanistan.

La présente séance se déroule dans le contexte d'événements importants, avec notamment le renouvellement du partenariat international tel que confirmé à la Conférence ministérielle de Genève et l'adoption de la résolution 73/88 de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, il y a deux semaines; de nouvelles mesures adoptées dans le cadre des efforts de paix dirigés par l'Afghanistan, avec l'appui des partenaires régionaux et internationaux; des progrès continus de nos forces de défense et de sécurité dans leur lutte contre les groupes terroristes régionaux et mondiaux; et le renforcement de la coopération économique grâce à des projets de connectivité régionale. Par ailleurs, en dépit des problèmes rencontrés, nos élections au Parlement ont offert une nouvelle occasion à notre peuple de continuer, par la voie des urnes, à avancer vers la consolidation de la démocratie et de l'état de droit.

Cette série d'événements montre clairement la manière dont notre peuple a franchi un cap dans son cheminement tortueux vers la stabilité et l'autonomie. L'ONU a joué un rôle crucial en coprésidant la Conférence de Genève sur l'Afghanistan et en appuyant nos élections législatives, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

Dans le domaine de la sécurité, nos forces de sécurité parviennent, au prix d'immenses sacrifices, à maintenir les éléments terroristes à distance dans tout le pays. Les Taliban et les groupes qui leur sont associés n'ont enregistré aucune avancée réelle dans le pays. Les attaques visant à s'emparer de territoires, notamment des capitales de province, ont échoué et l'ennemi a subi des pertes considérables. En conséquence, ces groupes,

notamment les combattants terroristes étrangers, ont recouru à un niveau inédit de sauvagerie, multipliant les lâches attentats terroristes contre les agglomérations, ce qui se traduit par une hausse spectaculaire du nombre de victimes civiles.

Face à ces atrocités, notre peuple résiste et poursuit sa quête de paix et de démocratie. Cette détermination s'est illustrée au grand jour lorsque plus de 4 millions d'Afghans, soit plus de 45 % des électeurs inscrits, ont voté le jour des élections en dépit des menaces et des attaques dans diverses parties du pays. Chaque candidat et chaque électeur était une cible pour les Taliban. Dans l'attente des résultats finaux des élections au Parlement, notre prochain objectif est de remédier aux défaillances constatées pour veiller au bon déroulement de l'élection présidentielle prévue en avril prochain.

Notre peuple a accueilli favorablement le partenariat renouvelé avec la communauté internationale et l'appui de cette dernière à un certain nombre d'impératifs essentiels à notre triomphe final, et il s'en inspire. Parmi les questions les plus importantes abordées à Genève, il y a eu celle de nos efforts de paix, qui ont été présentés par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, et débattus longuement. Nous avons encouragé un niveau de ralliement sans précédent en ce qui concerne l'impératif de paix aux niveaux national, régional et mondial. Sur le plan interne, un processus de consultations approfondies a abouti à la création d'une équipe de négociation et d'un comité de consultation qui fourniront des conseils stratégiques sur plusieurs aspects et à divers stades des pourparlers de paix une fois qu'ils auront commencé. J'ai appris ce matin que le comité avait tenu sa première réunion aujourd'hui.

Au niveau régional, un certain nombre de pays supplémentaires appuient nos efforts, conscients que les chances de paix sont dorénavant à notre portée. Au niveau international, nous saluons l'action que mène le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, qui a donné un nouvel élan aux efforts de paix.

Nous accueillons favorablement toutes les formes d'appui à la paix et soulignons que toutes ces initiatives doivent être menées sous la prérogative de l'Afghanistan qui dirige le processus. Je tiens à réaffirmer au Conseil que notre objectif est de parvenir à une paix durable, avec des perspectives politiques, sociales et économiques accrues pour notre peuple, une paix qui protège les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, et consolide les progrès accomplis au cours

des 17 dernières années, et une paix qui préserve les liens amicaux de l'Afghanistan avec la région et le reste du monde. Aucune utilisation abusive, violation ou instrumentalisation du processus de paix, par qui que ce soit, ne sera tolérée par le peuple afghan, qui a payé un lourd tribut durant les différents conflits qui nous ont été imposés au cours des 40 dernières années.

Hormis cela, il est crucial de mobiliser un appui régional concret en faveur de la paix. Nous avons toujours soutenu que le Gouvernement pakistanais avait un rôle particulier à jouer, compte tenu de son influence sur les principaux chefs des Taliban. Le soutien à la paix est l'un des engagements clefs stipulés dans le Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, qui est entré en vigueur en avril. Le Plan d'action constitue un cadre important pour lutter efficacement contre le terrorisme, aider à promouvoir la paix et éviter les violations territoriales. Néanmoins, les progrès sur divers fronts ne se sont pas encore matérialisés.

Samedi dernier, l'Afghanistan, le Pakistan et la Chine se sont réunis à Kaboul au niveau des Ministres des affaires étrangères pour la deuxième série de réunions du mécanisme de dialogue trilatéral, pendant lesquelles les discussions ont été axées sur les mesures de confiance concrètes en abordant les questions en suspens, et principalement en se concentrant sur la lutte contre le terrorisme afin de réduire la violence en Afghanistan. S'agissant des efforts de paix, nous avons de nouveau demandé au Pakistan de faire ce qui est nécessaire afin de faciliter des pourparlers directs. Quant à la sécurité, nous avons affirmé que la confiance mutuelle n'est possible que lorsqu'on constate une réduction de la violence et des mesures plus concrètes prises contre les éléments terroristes. Nous espérons voir des progrès tangibles au cours des semaines et mois à venir sur la base des nouveaux engagements souscrits et des attentes de notre population et de la communauté internationale.

La pire sécheresse du siècle actuel en Afghanistan a touché notre population et a causé une insécurité alimentaire, des déplacements internes et d'autres graves conséquences humanitaires. Nous prions la communauté internationale d'aider à fournir l'appui nécessaire pour soulager cette situation alarmante, notamment en versant des contributions suite à l'appel d'urgence lancé par l'Organisation des Nations Unies. Parmi les difficultés auxquelles est confronté l'Afghanistan, il ne faut pas négliger d'aborder comme il convient la crise humanitaire.

Le Conseil de sécurité s'est rendu à Kaboul lors de la présidence kazakhe en janvier et a pris le ferme engagement d'améliorer la coordination et le consensus sur la sécurité et le développement en Afghanistan. Il s'en est suivi une séance ministérielle de haut niveau du Conseil sur l'établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement (voir S/PV.8162). Cela a été fondamental en tant qu'il a permis d'établir une tendance consistant à aborder la sécurité de l'Afghanistan selon une perspective de développement. Cela a renforcé la concentration d'un vaste éventail de partenaires régionaux sur la promotion de nombreux mégaprojets, principalement au titre de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, organisée sous les auspices de ce pays, et du processus « Au cœur de l'Asie ».

La semaine dernière, au cours d'un événement historique, le Président Ghani a inauguré le projet, attendu depuis longtemps, de Couloir lapis-lazuli, signé à Achgabat en novembre 2017 par le Ministre des affaires étrangères, M. Rabbani, et ses homologues turkmène, azerbaïdjanais, géorgien et turc. Ce projet historique rétablit l'ancienne route commerciale dans sa version moderne, pour le transport des célèbres produits afghans jusqu'en Turquie et sur les marchés européens via le Turkménistan, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

En outre, depuis l'année dernière, nous avons mis en œuvre des couloirs de transport aérien de marchandises avec l'Inde, le Kazakhstan, la Turquie, l'Europe, la Fédération de Russie, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Chine, ce qui a conduit à une importante augmentation des exportations des produits afghans. Le port de Chabahar reste un point d'entrée important pour assurer un accès commercialement viable à la mer, en reliant l'océan Indien avec l'Afghanistan, l'Asie centrale et des régions au-delà. À cet égard, nous nous félicitons de la collaboration et de la souplesse de notre partenaire stratégique, les États-Unis, qui travaillent avec l'Afghanistan, l'Iran et l'Inde en vue d'exempter le port de leurs sanctions. Cette année, nous avons aussi été témoins de la mise en fonction de la section afghane du projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, qui va révolutionner le secteur de l'énergie dans ces quatre pays.

L'expérience montre que des progrès sur tous les fronts – du développement à la sécurité et de la prospérité économique au développement social – en Afghanistan et ailleurs sont réalisés au mieux dans une ambiance

d'amitié, de communauté de vues, de confiance mutuelle et de coopération pour le bien commun. L'Afghanistan est l'exemple rare d'une mission où plusieurs pays, appartenant à différents blocs politiques et ayant diverses architectures de sécurité, ont convergé autour d'un but collectif, à savoir assurer la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et, moyennant cela, promouvoir la paix et la sécurité régionales et mondiales.

Nous nous réjouissons que cet impératif soit reflété dans la résolution 73/88 de l'Assemblée générale, adoptée il y a deux semaines, sur la situation en Afghanistan. La résolution souligne qu'il faut une coopération plus étroite et mieux coordonnée pour faire face aux menaces pesant sur la stabilité et le développement de l'Afghanistan et de la région, ainsi que davantage de cohérence et de complémentarité dans les approches suivies par les pays de la région et la communauté internationale pour assurer la paix, la sécurité et la prospérité à long terme et le développement durable dans le pays, et elle souligne à cet égard que l'Afghanistan est disposé à servir de pôle aux fins d'une telle coopération internationale. Cela offre la meilleure garantie pour achever la mission que nous avons tous commencée il y a 17 ans. Pour atteindre cet objectif, il ne doit y avoir aucune possibilité de considérer l'Afghanistan comme un site de danger et un champ de bataille pour une guerre d'auxiliaires; l'Afghanistan doit plutôt être un pôle de coopération et de cordialité du fait de son emplacement et de sa perspective stratégique.

Tandis que nous nous rapprochons de la nouvelle année, deux questions sont d'une importance cruciale pour notre succès partagé. Premièrement, la transition politique doit être transparente et inclusive, susciter l'adhésion du peuple afghan et conduire au renforcement de notre unité nationale et de notre stabilité politique. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de la transition, qui débouchera sur la création d'un parlement et d'un gouvernement nouveaux et redynamisés. Deuxièmement, s'agissant du processus de paix, son résultat doit jeter les bases de la paix durable, tout en préservant nos nombreux gains démocratiques dans divers domaines et, surtout, en veillant à ce que notre pays reste sur la trajectoire du progrès, de la démocratie et du développement. Nous comptons sur le soutien du Conseil et de tous nos partenaires internationaux pour garantir notre succès commun.

Qu'il me soit permis de terminer sur une note de remerciement et de gratitude à l'égard des membres sortants du Conseil - la Bolivie, l'Éthiopie, le Kazakhstan,

les Pays-Bas et la Suède. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies pour tous ses efforts cette année en tant que rédacteur des textes du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan. Nous avons bénéficié d'un niveau élevé de collaboration entre nos deux Missions permanentes sur toutes les questions pertinentes pour le travail du Conseil sur l'Afghanistan. Nous remercions aussi le Kazakhstan d'avoir facilité la visite du Conseil en Afghanistan en janvier et d'avoir joué au sein du Conseil un rôle positif en faveur de la paix, de la sécurité et du développement de l'Afghanistan et de la région.

Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité – la Belgique, la République dominicaine, l'Allemagne, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite coopération avec eux pendant leur mandat au Conseil.

Le Président : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier le Représentant spécial Yamamoto et le Directeur exécutif Fedotov de leurs exposés. Je remercie également l'Ambassadeur Umarov, du Kazakhstan, de son exposé annuel sur l'excellent travail du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à M^{me} Haress, qui nous a fait part de son analyse approfondie et de ses recommandations précieuses, ainsi qu'à l'Ambassadeur Saikal pour sa déclaration perspicace. Je le remercie également de ses aimables paroles à l'égard de notre rôle de rédacteur des textes du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan; je porte cela au crédit de mon équipe, puisque c'est elle qui s'est acquittée de tout le dur labeur.

Au cours des débats précédents, le Royaume des Pays-Bas a toujours souligné la nécessité d'une démarche intégrée et inclusive pour relever les défis en Afghanistan. Ayant cela à l'esprit, je vais me concentrer sur trois questions : premièrement, les droits de l'homme et l'état de droit; deuxièmement, les élections; et troisièmement, la paix.

Ce mois-ci nous avons célébré le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Sous le régime taliban, la majorité

de la population afghane s'est vue privée de ses droits fondamentaux.

Dix-sept ans après la fin du règne brutal des Taliban, beaucoup de progrès ont été accomplis, mais de nombreuses difficultés subsistent, comme l'ont souligné nos intervenants. Le peuple afghan ne bénéficie pas d'un grand nombre des droits fondamentaux consacrés par la Constitution afghane. Nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour travailler en étroite collaboration avec toutes les institutions afghanes afin de surmonter les difficultés liées à ces droits. Il s'agit notamment d'établir un système juridique capable de mettre pleinement en œuvre les acquis engrangés par le pays grâce aux réformes législatives et aux dispositions constitutionnelles garantissant les droits des femmes et l'élimination des violences faites aux femmes.

Les conditions de sécurité représentent également un obstacle majeur à la sauvegarde des droits fondamentaux. À cet égard, nous sommes préoccupés par le nombre toujours élevé de victimes civiles. Le fait que les forces antigouvernementales prennent délibérément des civils pour cible est absolument inacceptable; nous le condamnons avec la plus grande fermeté.

On estime à 4 millions le nombre d'Afghans qui ont contribué à façonner l'avenir de l'Afghanistan en participant aux élections parlementaires d'octobre. Ce faisant, ils ont envoyé un message puissant et plein d'espoir. Nous espérons qu'ils seront plus nombreux encore à s'exprimer lors de l'élection présidentielle, avec une participation accrue des jeunes et des femmes.

Les élections parlementaires ont montré que le processus électoral devait être amélioré. Le Gouvernement afghan et la Commission électorale indépendante devront tout faire pour veiller à ce que l'élection présidentielle prévue pour 2019 se déroule de manière ordonnée et crédible. Nous les incitons vivement à mettre en œuvre les enseignements tirés, et nous appelons le Programme des Nations Unies pour le développement et la MANUA à appuyer ce processus. Il faut améliorer la mise en œuvre de l'identification biométrique, la formation du personnel électoral et l'éducation des électeurs.

En outre, la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral sont toutes deux dotées de rôles et mandats distincts, bien qu'étroitement liés. Il importe que les deux institutions collaborent pour atteindre l'objectif commun qui consiste à organiser des élections crédibles, légitimes,

libres et régulières. Les acteurs politiques de toutes tendances doivent participer à la campagne électorale de manière constructive et pacifique, tout en observant les normes démocratiques les plus strictes.

La paix est possible, et c'est maintenant qu'il faut s'y atteler. Nous exhortons les Taliban à répondre à l'offre du Gouvernement afghan d'entamer des négociations de paix directes. Nous félicitons le Président Ghani de son leadership courageux en amont des négociations. Il n'y a pas d'autre solution qu'un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans, et appuyé par la MANUA et la communauté internationale.

Outre l'adoption de nouveaux points de référence ancrés dans l'indispensable mise en œuvre des réformes, le Communiqué de Genève a rappelé une fois de plus le soutien que la communauté internationale voue à la paix en Afghanistan. Mais la paix ne doit pas faire reculer les progrès engrangés ces 17 dernières années et ne saurait en aucun cas intervenir au détriment des droits fondamentaux de tous les Afghans.

Une nouvelle génération d'Afghans frappe à la porte d'un nouvel Afghanistan – des femmes et des hommes jeunes, instruits et talentueux qui ne veulent pas retomber dans la période sombre du règne clérical. Cela s'est clairement vu avec Ramiz Bakhtiar, premier représentant de la jeunesse afghane auprès de l'ONU, que nous avons invité à présenter un exposé au Conseil en septembre (voir S/PV.8354). Ramiz a été élu dans le cadre d'une initiative conjointe de l'Afghanistan et du Royaume des Pays-Bas. Cela s'est également vu le 8 mars (voir S/PV.8199), lorsque de nombreux membres du Conseil ont souligné l'importance du programme « Femmes et paix et sécurité » en Afghanistan, message délivré avec d'autant plus de puissance que la majorité des membres du Conseil à cette séance étaient représentés par des femmes.

Le peuple afghan l'a fait clairement comprendre : il faut un accord de paix viable. Pour y parvenir, il faudra que toutes les parties impliquées fassent preuve de courage politique; il faudra de la persévérance; et il faudra l'unité d'action du Conseil. En qualité de rédacteurs chargés du dossier afghan cette année, nous nous sommes systématiquement efforcés de faire prévaloir cette unité d'action. En agissant collectivement et avec souplesse, le Conseil a été en mesure de donner des orientations claires et de s'exprimer sans ambiguïté sur certains faits nouveaux importants en Afghanistan, notamment s'agissant du processus de paix, des élections, des efforts de réforme et des nombreuses attaques

terroristes qui ont affecté la vie quotidienne du peuple afghan. Même lorsqu'il ne siégera plus au Conseil, le Royaume des Pays-Bas continuera de privilégier ces thèmes et enjeux importants. Ils doivent être abordés méticuleusement le long de la difficile route menant à la paix et au développement durables que le peuple afghan mérite amplement.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement l'Ambassadeur Saikal et le Représentant spécial Yamamoto, ainsi que leurs équipes respectives, pour leur excellente coopération au cours de l'année écoulée. Ils peuvent compter sur notre appui sans faille, même lorsque nous ne siégerons plus au Conseil.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant prendre la parole à titre national.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé et de sa contribution personnelle à la réalisation de la paix et de la prospérité en Afghanistan. Nous saluons le travail et le dévouement de son équipe compétente. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, M. Fedotov, de sa mise à jour détaillée, et nous savons gré à M^{me} Ghizal Haress, de la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution, ainsi qu'à mon collègue, l'Ambassadeur Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour leurs déclarations.

C'est aujourd'hui la dernière fois que nous prenons la parole, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La situation en Afghanistan ». Comme S. E. M. Nursultan Nazarbayev, Président du Kazakhstan, l'a noté dans sa déclaration de politique générale adressée au Conseil de sécurité, l'Afghanistan a été une des premières priorités de notre action au Conseil de sécurité. Après la fin de notre mandat au Conseil, nous continuerons, aussi bien à l'Assemblée générale et dans les organisations régionales qu'au niveau bilatéral, de plaider pour que la paix prévale dans ce pays frère.

Durant notre mandat au Conseil, nous avons essayé de focaliser l'attention du Conseil sur le règlement du conflit afghan, afin d'instaurer la paix dans ce pays et de permettre à la région tout entière de connaître le progrès et la prospérité. Nous avons organisé deux visites en Afghanistan, ce qui a déjà été mentionné. La première, à laquelle ont participé le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011)

et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, a eu lieu en octobre 2017. La seconde était une mission du Conseil de sécurité, organisée au mois de janvier. Nous avons également tenu un débat ministériel en janvier (voir S/PV.8162) au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement ». Le Kazakhstan a également été à l'origine de l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2018/2 sur l'Afghanistan et l'Asie centrale. Ces initiatives ont aidé les membres du Conseil de sécurité à mieux comprendre la situation actuelle en Afghanistan et à trouver des moyens d'y remédier.

Le Kazakhstan accueille favorablement les élections parlementaires qui se sont tenues en Afghanistan à la fin du mois d'octobre. Elles ont permis au pays de franchir une étape importante dans sa transformation en un État plus démocratique. Dans le même temps, nous nous disons préoccupés par l'intensification de la violence durant la période électorale. Nous convenons avec le Secrétaire général de la nécessité de tirer les enseignements du processus électoral et de prendre les mesures qui s'imposent lors de l'élection présidentielle prévue l'an prochain, en matière d'organisation autant que de sécurité. Il est important que tous les acteurs politiques assument la responsabilité de ce processus.

Le Kazakhstan appuie pleinement les efforts déployés par la communauté internationale pour prêter assistance à l'Afghanistan. À cet égard, nous nous félicitons de la récente Conférence ministérielle de Genève et de son communiqué conjoint. Nous continuerons d'appuyer le Processus de Kaboul, les structures et initiatives régionales, ainsi que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan.

Nous félicitons nos partenaires d'Asie centrale d'avoir organisé la conférence de Tachkent en mars, ainsi que des efforts qu'ils ont déployés dans le cadre du format de Moscou. Nous prenons également note de l'importance du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité, en plus de la mission Soutien résolu. Nous nous sommes portés coauteurs de la résolution 73/88 sur l'Afghanistan qui a récemment été adoptée par l'Assemblée générale. Quoi qu'il en soit, tous les efforts

de la communauté internationale doivent être dirigés et pris en main par les Afghans si nous voulons qu'ils soient couronnés de succès.

En dépit des mesures considérables prises par le Gouvernement afghan, les conditions de sécurité restent instables. Nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre de victimes résultant d'attaques à grande échelle perpétrées par les forces antigouvernementales et les terroristes, notamment celles qui recourent aux engins explosifs improvisés et aux attentats-suicide. Nous avons conscience des graves problèmes que posent le nombre élevé de victimes civiles, notamment de femmes et d'enfants, provoqué par des frappes aériennes. Nous nous inquiétons des efforts de recrutement constants que mènent les organisations terroristes auprès des jeunes, hommes et femmes, ainsi que des enlèvements et des agressions sexuelles d'enfants et des attaques contre les écoles et les établissements médicaux qui ont été recensés au cours de la période considérée. Nous nous félicitons des efforts conjoints déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'UNICEF pour régler ces questions.

Nous sommes vivement préoccupés par le renforcement de la présence des militants de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans le nord de l'Afghanistan. Malgré les pertes qu'ils ont subies, notamment dans la province de Jowzjan, leurs activités destructrices continuent de représenter une menace grave pour les pays de l'Asie centrale. Les militants de l'EIIL continuent de recruter des combattants, y compris dans les pays de la région.

Le problème de la drogue persiste en Afghanistan, même si le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de novembre fait état d'une baisse de la production de drogues entre 2017 et 2018 en raison de la sécheresse. La sécheresse a touché de nombreuses régions de l'Afghanistan et entraîné une baisse des prix de l'opium. À cet égard, nous estimons qu'il est essentiel de proposer aux agriculteurs d'autres méthodes de culture afin de réduire leur participation à la production et à la fabrication de stupéfiants à l'avenir.

Nous sommes convaincus qu'une coopération économique étroite entre les pays de la région et l'intégration de l'Afghanistan dans la région permettront de renforcer la stabilité et de faciliter le processus de réconciliation en Afghanistan. Cela contribuera à créer de nouvelles possibilités pour les jeunes Afghans et à réduire leur participation à la criminalité organisée

et à la production d'opium, ce qui, à son tour, aura une incidence positive sur la situation dans le pays et dans la région dans son ensemble. Nous proposons de promouvoir une stratégie intégrée à trois volets pour l'Afghanistan, fondée sur les principes suivants.

Premièrement, il faut renforcer le lien entre la sécurité et le développement. Cela signifie que les investissements dans le commerce, les voies de transit, les transports et le développement des infrastructures doivent être considérés comme des atouts pour promouvoir la stabilité grâce au renforcement de la connectivité. Nous sommes convaincus que les projets approuvés par les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan, tels que le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud et d'autres projets ferroviaires et routiers, ainsi que le Couloir lapis-lazuli et l'initiative « Une Ceinture et une Route » peuvent favoriser la croissance économique et la prospérité et indubitablement, renforcer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Nous notons avec satisfaction les progrès réalisés en matière d'instauration d'un climat favorable à l'investissement, comme en témoigne la progression de l'Afghanistan, qui est passé de la 183^e à la 167^e place au classement établi par la Banque mondiale selon l'indice de la facilité de faire des affaires. Cela reflète les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie de la transformation et de la croissance économique.

Le deuxième principe est la refonte de l'approche régionale. Étant donné que les menaces actuelles sont transfrontalières, il faut des efforts concertés pour les contrer, ce qui est également plus efficace sur le plan des coûts qu'une approche par pays. L'Asie centrale est aujourd'hui en mesure d'aider l'Afghanistan à atténuer ses difficultés et à renforcer sa connectivité à l'économie mondiale. Une approche régionale est la clef du succès.

Le troisième principe consiste à renforcer le rôle de l'ONU en améliorant la capacité de ses organismes à coordonner leurs activités et à fonctionner efficacement sur la base du principe « Unis dans l'action ». Pour ce faire, il faut revoir les pratiques utilisées tant au Siège que sur le terrain – une rationalisation qui est d'autant plus importante compte tenu de la réduction de l'aide au développement. Nous réaffirmons qu'il importe de renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilisation dans le cadre des activités de l'ONU en Afghanistan et en Asie centrale en renforçant la coordination et la coopération.

Nous appelons également les donateurs à accroître leur contribution à la paix et au développement en Afghanistan et dans la région. Le Kazakhstan prévoit d'ouvrir un centre régional des Nations Unies à Almaty pour garantir un appui coordonné aux pays de la région en vue de la réalisation des objectifs du développement durable. À cet égard, nous exhortons l'ONU et ses bureaux de pays à participer à cette stratégie de développement régional dans l'intérêt de l'Afghanistan et de la région. Pour sa part, le Kazakhstan a l'intention d'accueillir une réunion de haut niveau de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sur l'Afghanistan en 2019, qui aura pour objectif d'établir des partenariats régionaux et de discuter du lien entre la sécurité et le développement.

Le Kazakhstan attache une importance toute particulière au rôle des femmes dans le règlement des conflits. À cet égard, nous avons organisé une conférence régionale à Astana, en septembre, sur le thème « Autonomiser les femmes en Afghanistan ». Cette conférence était axée sur la croissance économique durable en Afghanistan grâce à l'autonomisation des femmes afghanes, notamment dans le secteur des affaires, et sur la coopération régionale, l'accent étant mis sur l'éducation. L'Union européenne, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont l'intention de lancer en 2019 un projet conjoint pour former des femmes afghanes dans des universités kazakhes et ouzbèques. Ce projet fera fond sur le succès de notre propre programme, financé à hauteur de 50 millions de dollars. Environ 1 000 étudiants afghans étudient dans nos universités dans le cadre de ce programme.

Le Kazakhstan a beaucoup investi dans le développement de l'infrastructure régionale des transports et continue de fournir une assistance financière, technique et humanitaire à l'Afghanistan.

Pour terminer, le Kazakhstan appuie le principe du règlement des problèmes de l'Afghanistan sur la base de l'intérêt mutuel. Nous poursuivrons nos efforts en collaboration avec nos partenaires régionaux et internationaux pour renforcer la stabilité dans la région. Je voudrais également remercier tous les membres du Conseil de sécurité pour leur coopération fructueuse en ce qui concerne le dossier afghan et exprimer l'espoir que nous continuerons d'œuvrer ensemble dans les années à venir pour instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent des résultats de la

Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue il y a trois semaines, qui a été l'occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement à long terme en faveur d'un Afghanistan pacifique, prospère et autonome. Lors de la Conférence de Genève, les partenaires internationaux de l'Afghanistan ont souligné leur engagement à appuyer le processus de paix. Nous sommes également convenus de la nécessité d'aller au-delà des négociations de paix et de commencer à élaborer un programme économique de plus grande portée, qui est nécessaire pour instaurer une paix durable.

Pour souligner la priorité que le Président Trump accorde à la conclusion d'un accord de paix durable en Afghanistan, le Secrétaire d'État Pompeo a nommé l'Ambassadeur Zalmay Khalilzad en tant que Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, afin de diriger les efforts déployés par le Gouvernement américain pour mettre un terme au conflit afghan. En nommant l'Ambassadeur Khalilzad, les États-Unis envoient un message clair : nous croyons que la paix est possible en Afghanistan. Le moment est venu pour les parties au conflit et la communauté internationale dans son ensemble de saisir cette occasion de faire la paix.

Même si les circonstances nous rappellent régulièrement le défi que représente le climat de sécurité en Afghanistan et le lourd tribut que le conflit en cours fait payer au peuple afghan, nous avons aussi vu des signes encourageants qui laissent entrevoir des perspectives de paix. Nous appelons les Taliban à mettre sur pied une équipe de négociateurs crédibles afin de participer à des pourparlers inter-afghans avec le Gouvernement afghan et d'autres Afghans. Nous nous félicitons de la décision prise par les partenaires de l'Afghanistan – et reflétée dans le communiqué conjoint issu de la Conférence de Genève – d'accélérer notre collaboration pour mettre en place les conditions socioéconomiques de la paix, qui nous permettra de saisir pleinement cette occasion. Nous exhortons tous les autres donateurs et partenaires de développement ainsi que toutes les parties prenantes à donner la priorité à l'élaboration d'un plan d'action pour un vaste programme d'initiatives économiques à mettre en œuvre après le règlement du conflit. Il s'agit notamment du retour des capitaux afghans, de l'augmentation des investissements afghans et étrangers, de la création d'emplois et du renforcement de l'intégration économique régionale. Nous remercions la Banque mondiale du rôle clef qu'elle a joué pour faire de ce plan une réalité. Un tel engagement exige une

coopération de vaste portée et ne peut être maintenu que grâce à un partage efficace des charges entre les donateurs, les parties prenantes afghanes et l'ensemble de la communauté internationale.

Outre l'appui qu'ils apportent au processus de paix en Afghanistan, les États-Unis demeurent déterminés à appuyer les préparatifs de l'élection présidentielle pour qu'elle soit transparente et crédible. Nous nous sommes réjouis de voir des millions d'Afghans exercer leur droit de vote lors des élections législatives d'octobre, en dépit des problèmes de sécurité. Avant l'élection présidentielle, nous pensons qu'il sera essentiel pour la Commission électorale indépendante de régler certaines questions techniques sur la base des enseignements tirés des élections législatives. Nous soulignons également l'importance qu'il y a à mener des enquêtes crédibles sur les allégations de fraude électorale. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan joue un rôle essentiel dans l'appui au processus électoral afghan et la coordination de l'assistance des donateurs. Nous exhortons la Mission à continuer de donner la priorité à ses efforts visant à renforcer les capacités de la Commission électorale afghane afin que l'élection présidentielle soit aussi crédible et transparente que possible.

Quel que soit le candidat qui l'emportera, les États-Unis maintiendront leur engagement à coopérer avec le peuple afghan et le prochain gouvernement afghan dans des domaines d'intérêt commun, notamment la lutte contre le terrorisme, la promotion de l'état de droit et d'une démocratie inclusive, la protection des droits de l'homme et la promotion de la prospérité économique.

En matière de sécurité, les États-Unis notent avec une vive préoccupation que la violence dans certaines régions de l'Afghanistan est toujours à des niveaux inacceptables. Malgré le contexte difficile, les États-Unis et nos partenaires de l'OTAN demeurent engagés à renforcer le caractère professionnel et les capacités des forces de sécurité afghanes à protéger le peuple afghan. En effet, le renforcement de ces capacités de façon à donner la priorité à la viabilité à long terme et à mettre en place des forces de sécurité afghanes inclusives et représentatives de la population afghane est un élément essentiel pour jeter les fondements d'une paix durable.

Par ailleurs, les États-Unis appuient les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et encouragent les États Membres à s'acquitter pleinement de leurs obligations en matière de sanctions. La mise en œuvre est essentielle pour que les

sanctions soient un outil efficace pour parvenir à la paix et à la réconciliation en Afghanistan.

Nous remercions également l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime d'avoir publié un nouveau rapport précieux sur la production d'opium en Afghanistan. Même si la production a baissé en 2018, il est clair que l'opium constitue toujours un problème de taille en Afghanistan et qu'il faudra y accorder une attention particulière dans les mois et les années à venir. Nous devons continuer à adopter collectivement une approche globale pour relever ce défi complexe. Des efforts directs visant à réduire la production, y compris l'éradication, doivent faire partie de la solution. Dans le même temps, nous devons également nous employer à soutenir les institutions afghanes chargées de l'application de la loi et de la justice pénale, élargir l'accès aux traitements contre la toxicomanie reposant sur des bases scientifiques et peut-être, surtout, appuyer les efforts visant à aider les agriculteurs afghans à développer des moyens de subsistance légaux. Nous encourageons le Gouvernement afghan à faire progresser la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre la drogue et de son plan national d'action de lutte contre les stupéfiants. Nous demandons également aux autres donateurs d'envisager des moyens de soutenir ces efforts.

Les États-Unis se félicitent de cette occasion de réaffirmer leur attachement à la paix et à la prospérité durables de l'Afghanistan et du peuple afghan.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto. Je veux dire à quel point nous lui savons gré de son rapport actualisé sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais également remercier le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, et l'Ambassadeur Kairat Umarov pour leurs exposés. Je voudrais également souligner à quel point nous apprécions la présence et l'intervention aujourd'hui de la commissaire Haress et, comme toujours, les propos visionnaires du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Mahmoud Saikal.

Nous nous félicitons du regain d'efforts en vue d'un règlement politique en Afghanistan. Nous sommes totalement favorables à l'invitation du Président Ashraf Ghani à des pourparlers de paix sans condition et continuons d'exhorter les Talibans à engager des pourparlers constructifs avec le Gouvernement afghan.

Comme nous l'avons entendu, il est essentiel que le processus de paix continue d'être dirigé et contrôlé par les Afghans et qu'il soit inclusif. Cela signifie qu'il devrait inclure des groupes qui ne se font généralement pas entendre dans la société, notamment les minorités ethniques. Il faut que les femmes y participent pleinement et effectivement. Les deux tiers de la population ayant moins de 30 ans, les jeunes doivent également jouer un rôle central dans tout accord sur l'avenir de l'Afghanistan. M^{me} Haress a expliqué avec éloquence pourquoi tout cela est important.

Un appui international solide et cohérent continuera d'être nécessaire. Nous exhortons toutes les parties prenantes, et en particulier les voisins de l'Afghanistan, à participer de manière constructive. Le Processus de Kaboul, sous la direction du Gouvernement afghan, constitue le vecteur des initiatives internationales. La MANUA a un rôle important à jouer en matière de soutien aux efforts en cours, notamment pour faire en sorte que le processus de paix soit aussi inclusif que possible et que ses résultats tiennent compte des progrès des 17 dernières années en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales, en particulier pour les femmes. Les acquis sociaux des années passées doivent être préservés et renforcés. En tant que partenaire de développement de l'Afghanistan, parmi les plus importants et les plus anciens, la Suède examinera attentivement ces questions au moment de définir ses programmes de coopération au service du développement, particulièrement importants, avec l'Afghanistan.

La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue le mois dernier, a été une occasion bienvenue pour la communauté internationale de faire le point et d'évaluer les progrès accomplis. Les informations selon lesquelles le cadre régissant la lutte contre la corruption s'améliore sont encourageantes et il est maintenant important d'en poursuivre la mise en œuvre. Comme indiqué dans le communiqué publié à l'issue de la Conférence de Genève, la poursuite des engagements mutuellement convenus sera essentielle pour un appui international continu. La MANUA a également un rôle clef à jouer pour appuyer ce programme de réformes.

La tenue, dans le respect du calendrier, d'élections inclusives, crédibles et transparentes est indispensable à la stabilité et au renforcement de la démocratie en Afghanistan. Les récentes élections législatives ont démontré l'engagement des Afghans en faveur de la démocratie, alors que des millions de personnes se sont

rendues aux urnes dans tout le pays, bravant les obstacles et les graves menaces à la sécurité. Cependant, de graves défaillances opérationnelles et organisationnelles ont mis en péril la crédibilité des institutions démocratiques. Il est donc crucial d'améliorer les préparatifs, à tous les niveaux, en vue de l'élection présidentielle qui se tiendra l'année prochaine. Les institutions responsables doivent tirer les enseignements qui s'imposent et régler sans tarder les problèmes non résolus. Les efforts de la MANUA en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique au processus électoral sont indispensables. Nous encourageons par ailleurs une coopération étroite avec ONU-Femmes afin de promouvoir la participation des femmes aux élections.

La coopération avec ONU-Femmes et d'autres acteurs est également importante pour la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, qui contient un cadre pour la participation active des femmes. Il doit maintenant être intégré dans les programmes nationaux existants, et surtout dans leurs budgets. Les progrès accomplis concernant le renforcement du rôle des femmes au cours des deux dernières décennies ne doivent pas être perdus. M^{me} Ghizal Haress a lancé un appel très convaincant à ce sujet aujourd'hui. Ce n'est pas un problème secondaire. C'est un point essentiel pour l'avenir de l'Afghanistan et des forces puissantes s'y opposent. La MANUA a également un rôle crucial à jouer dans ces efforts, et nous nous félicitons de l'attention portée à cette question dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/1092), notamment l'utilisation de données ventilées par sexe.

Nous partageons la profonde préoccupation du Représentant spécial du Secrétaire général face à la détérioration de la situation humanitaire. Les attaques persistantes à Kaboul et dans le pays, notamment les attaques ciblées contre des écoles, des minorités religieuses et des journalistes, ont entraîné un accroissement du nombre de victimes civiles, en particulier parmi les enfants. Une grave sécheresse fait que 3,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Cette insécurité alimentaire liée au climat oblige également les populations à partir de chez elles, augmentant le nombre de personnes déplacées. Six millions de personnes ont désormais besoin d'aide humanitaire, soit près du double par rapport à l'année dernière. L'appel très clair que le Représentant spécial du Secrétaire général a lancé ce matin à toutes les parties pour réduire le niveau

de violence et protéger les civils doit être repris par nous tous ici au Conseil de sécurité.

Il faut également intensifier la réponse humanitaire et renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes profondes. Un accès humanitaire sûr et sans entrave doit être accordé, conformément au droit international humanitaire. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel chargé du développement sont inacceptables. Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations et à garantir la protection des civils, ainsi que la protection du personnel humanitaire et de santé et des installations médicales. La réunion de vendredi, organisée selon la formule Arria, offrira l'occasion de discuter plus en détail de la protection des établissements de santé avec un représentant de l'Afghanistan.

En tant que Président du Groupe de travail local sur le sort des enfants en temps de conflit armé à Kaboul, nous sommes préoccupés par l'absence persistante de responsabilisation à l'égard du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, ainsi que de l'exploitation sexuelle des enfants. Nous nous félicitons des efforts déployés par la MANUA visant à s'attaquer plus activement à ce problème, car de graves défis subsistent.

Depuis 2001, l'Afghanistan a reconstruit son système politique, ses institutions, son infrastructure et son économie, avec de réelles améliorations pour la population. Cependant, de graves problèmes d'insécurité, de pauvreté et d'état de droit persistent. Le nombre de victimes civiles du conflit reste désespérément élevé. Trouver une solution politique est plus urgent que jamais. Il se peut que nous ayons actuellement une occasion rare et nous ne devons pas la manquer. L'engagement renouvelé de la communauté internationale sera important et la MANUA continuera à jouer un rôle crucial. La Suède, en tant que solide allié depuis trois décennies, continuera de soutenir l'Afghanistan tandis qu'il met en œuvre de son programme de réformes et prend d'autres mesures indispensables pour progresser sur la voie du développement et d'une paix inclusive, durable et équitable.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/1092). Je voudrais également remercier M. Fedotov et l'Ambassadeur Kairat Umarov pour les exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je joins ma voix à celles de mes collègues

pour remercier M^{me} Ghizaal Haress de son éclairage sur le processus électoral. Comme d'autres l'ont dit, il est très utile qu'elle soit présente aujourd'hui au moment où nous examinons cette importante question.

Je voudrais commencer par féliciter tous les Afghans qui ont participé aux élections législatives d'octobre, malgré la violence et les actes d'intimidation. Je pense qu'ils incarnent ce que le représentant afghan et le représentant néerlandais ont tous deux affirmé. Une nouvelle génération d'Afghans frappe à la porte d'un nouvel Afghanistan. La paix doit être durable et doit accroître les opportunités politiques, sociales et économiques pour chaque Afghan, comme l'a clairement dit l'Ambassadeur afghan. Je pense que c'est un message que les Taliban doivent entendre haut et fort de la part de tous les membres du Conseil. Les Taliban vivent dans un Afghanistan passiviste que personne ne souhaite restaurer. Je pense que le Conseil peut vraiment aider à faire entendre ce message, haut et fort. À cette fin, nous appelons les Taliban à reconnaître que pendant les élections, tous les Afghans ont clairement exprimé leur souhait d'avoir leur mot à dire concernant l'avenir de leur pays et leur ferme désir d'un Afghanistan pacifique et prospère. À l'opposé, nous sommes encore une fois obligés de condamner l'intimidation et les attaques contre des civils.

Bon nombre d'orateurs attendent avec intérêt l'élection présidentielle qui se tiendra l'année prochaine. Il est important que l'élection présidentielle de l'année prochaine soit transparente et crédible : le peuple afghan n'en mérite pas moins. Comme le débat d'aujourd'hui et le rapport l'ont montré, il y a plusieurs difficultés techniques et opérationnelles qui ont pesé sur les élections et doivent être réglées. Les enseignements doivent être tirés et les réformes nécessaires mises en œuvre pour que ces questions soient résolues avant la prochaine élection présidentielle. Dans ce contexte, je tiens à saluer l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à ces efforts ainsi que son travail pour recenser les enseignements. Dans le cadre de ce processus, j'exhorte la Mission à examiner ce qu'elle pourrait faire de plus et les ressources supplémentaires dont elle a besoin pour renforcer son appui avant les élections de 2019. Par votre entremise, Monsieur le Président, je voudrais demander à l'ONU de faire le point sur cette question au début de l'année prochaine.

Pour en venir à la paix, les nouveautés sur ce front comprennent les efforts du nouveau Représentant

spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, M. Khalilzad, que j'ai connu par le passé dans cette salle. Sa nomination, la création d'un haut conseil consultatif pour la paix et l'annonce d'une équipe officielle de négociation pour l'Afghanistan offrent une réelle occasion de faire avancer le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Pour lui donner les meilleures chances de succès, il est essentiel que tous les autres efforts de paix sous-tendent ceux qui sont menés par l'Afghanistan afin de renforcer les progrès réalisés par les acteurs locaux. Tout processus parallèle risque de compromettre les progrès et de faire le jeu des Taliban. À mon sens, la résolution 73/88 de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan montre clairement que les États Membres de l'ONU veulent que les efforts soient dirigés par l'Afghanistan. Qui plus est, ils souhaitent que tous les autres efforts viennent compléter ceux du Gouvernement afghan à cet égard. Il est essentiel que la communauté internationale y apporte son plein appui. Il est également vital que les pays de la région fassent de même.

Je voudrais prendre quelques instants pour saluer les efforts déployés à ce jour par le Président Ghani et son gouvernement et les encourager, comme d'autres orateurs l'ont fait, à mettre l'accent sur l'inclusion, en particulier des femmes et des jeunes, et sur la participation des communautés aux processus électoraux et de paix. Je pense que ce que M^{me} Haress a dit au sujet des droits des femmes et des droits de la personne est absolument vital à cet égard. Il est important que nous réfléchissions à la façon dont nous pourrions appuyer la réforme et le développement de l'Afghanistan après tout règlement de paix, quel qu'il soit, même s'il semble pour l'heure qu'il faudra du temps pour y parvenir.

L'exposé présenté aujourd'hui par l'Ambassadeur Umarov sur le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) nous rappelle le rôle important que jouent les sanctions dans la recherche de la paix. Toutefois, pour qu'un régime de sanctions soit crédible et efficace, il est essentiel que les procédures pertinentes soient suivies en tout temps. En particulier, toute demande de dérogation à l'interdiction de voyager doit être présentée en temps opportun.

D'autres ont mentionné la situation humanitaire. Nous nous joignons à eux pour exprimer notre vive inquiétude face à cette grave situation; la question de l'insécurité alimentaire devrait donner un nouvel élan au processus de paix. Nous appelons tous les partenaires à faire davantage, non seulement pour répondre à la crise

actuelle, en particulier la sécheresse actuelle, mais aussi pour aider à renforcer la résilience à long terme des personnes les plus vulnérables de l'Afghanistan.

Je pense que nous savons tous que 2019 sera une année à marquer d'une pierre blanche pour l'Afghanistan. Il y a d'importantes possibilités d'avancer sur la voie de la paix et de la démocratie. Le Royaume-Uni s'est pleinement engagé à appuyer le Représentant spécial, la MANUA et le Gouvernement afghan dans la poursuite de leur important travail pour aider le peuple et le Gouvernement afghans et soutenir le processus de paix.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également de leurs exposés importants et détaillés M. Tadamichi Yamamoto, M. Yuri Fedotov, l'Ambassadeur Khairat Umarov, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) concernant les sanctions contre les Taliban, et M^{me} Ghizaal Haress. Je salue par ailleurs la participation de notre collègue, M. Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, à cette séance.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'appui de l'État du Koweït à tous les efforts déployés par M. Yamamoto et les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), étant donné la situation difficile dans le pays. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (S/2018/1092) sur la situation en Afghanistan au cours des trois derniers mois.

Nous nous réunissons aujourd'hui après les élections législatives qui ont eu lieu il y a deux mois en Afghanistan. Je souhaite féliciter le Gouvernement et le peuple afghans du bon déroulement de ces élections historiques. Le peuple afghan a fait preuve de courage malgré les défis, les menaces et la violence en se rendant aux urnes pour choisir ses députés.

Pour accompagner cette réalisation historique, non seulement le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont suivi les élections, mais aussi les membres du Conseil les ont saluées et appuyées par des déclarations à la presse. En novembre dernier, la Conférence ministérielle de Genève s'est tenue pour soutenir l'Afghanistan, confirmant de manière incontestable que la communauté internationale continuait d'appuyer l'Afghanistan.

Alors que cette année touche à sa fin, nous devons nous attaquer à la question qui nous préoccupe

le plus en Afghanistan, à savoir le processus de paix et de réconciliation qui mettra fin à quatre décennies d'une instabilité politique et sécuritaire, qui a eu des conséquences négatives sur la vie des citoyens afghans. La situation politique délicate de l'Afghanistan exige des sages et des dirigeants des partis politiques afghans qu'ils donnent la priorité aux intérêts nationaux et non pas aux intérêts partisans. Ils doivent redoubler d'efforts pour assurer le succès de la prochaine élection présidentielle en avril 2019 afin de garantir un avenir meilleur et une vie décente aux citoyens afghans après de longues années de guerre et de conflit.

Le Conseil de sécurité doit également intensifier ses efforts pour appuyer le processus politique et encourager l'Afghanistan à tenir l'élection présidentielle comme prévu. À cet égard, je me joins à ma collègue, la représentante du Royaume-Uni, pour saluer la nomination par les États-Unis de M. Zalmay Khalilzad comme Représentant spécial pour la réconciliation en Afghanistan. Nous avons également été soulagés de lire dans le rapport du Secrétaire général que cette nomination avait joué un rôle efficace et positif dans la revitalisation du processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous souhaitons à M. Khalilzad plein succès dans cette mission vitale.

Nous nous félicitons également des efforts déployés par les bureaux extérieurs de la MANUA, qui ont appuyé des initiatives de paix dans 11 provinces, notamment en soutenant le rôle des jeunes dans le processus de paix et le règlement des conflits sectaires.

Dans le domaine de la sécurité, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général quant à l'instabilité persistante et aux conséquences toujours plus lourdes du conflit armé pour les civils, en particulier l'augmentation continue du nombre de victimes civiles à la suite d'attentat-suicides et de frappes aériennes. À cet égard, nous renouvelons notre appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles honorent leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et cessent immédiatement de prendre pour cible des civils non armés.

Pour terminer, l'État du Koweït renouvelle son appui à l'Afghanistan pour qu'il parvienne à une paix et à une stabilité permanentes grâce à un règlement négocié par voie diplomatique. Nous nous tenons aux côtés de l'Afghanistan dans sa guerre contre le terrorisme. Nous estimons également que les efforts diplomatiques doivent aller de pair avec des investissements dans l'éducation. Pour réformer en profondeur une société,

il faut d'abord de véritables investissements dans un système d'éducation complet qui élève une génération prometteuse et instruite, libérée des griffes du sectarisme et contribuant à bâtir une nation sûre pour tous. Il y a un célèbre proverbe chinois qui parle de l'importance de l'éducation et qui décrit très bien ma pensée, et c'est avec ce proverbe que je voudrais terminer ma déclaration aujourd'hui : « Si vous planifiez pour un an, semez du riz; si vous planifiez pour une décennie, plantez des arbres; et si vous planifiez po

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous les intervenants – le Directeur exécutif Fedotov, l'Ambassadeur Umarov et M^{me} Haress – d'avoir partagé leurs analyses détaillées de la situation actuelle en Afghanistan. Je voudrais également exprimer ma gratitude au Représentant spécial Yamamoto pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2018/1092) ainsi que pour l'action que mène l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui contribue à promouvoir le dialogue politique, à favoriser le développement économique et à renforcer la bonne gouvernance.

Nous nous associons à la déclaration qui sera prononcée au cours du débat d'aujourd'hui par le Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne.

Je voudrais aborder trois points : les élections législatives, le développement de l'Afghanistan, en accordant une attention particulière aux changements climatiques, et les conditions de sécurité dans le pays, notamment la menace posée par les mines terrestres.

La Pologne se félicite de toutes les avancées qui ont eu lieu en Afghanistan ces derniers mois. Les élections législatives, qui se sont déroulées dans des circonstances difficiles, ont démontré la solide volonté des citoyens afghans, en particulier des femmes et des jeunes. La détermination de millions d'Afghans à exercer leurs droits civils a prouvé la solidité des fondements des procédures démocratiques utilisées. Nous encourageons le Gouvernement d'unité nationale afghan et toutes les institutions compétentes à poursuivre leurs efforts visant à améliorer le processus électoral durant la prochaine élection présidentielle.

La Pologne défend ardemment le lien entre sécurité et développement. À cet égard, nous avons pris une part active à la Conférence ministérielle de Genève, qui a exprimé sa solidarité avec le peuple afghan et son gouvernement dans leurs efforts pour promouvoir la prospérité et stimuler le développement. Elle a également

permis à l'Afghanistan de faire état des progrès et de son engagement dans la poursuite de ses réformes structurelles. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'attachement du Gouvernement afghan au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'Afghanistan.

Les changements climatiques ont des répercussions sur les conditions de sécurité dans de nombreuses régions, y compris celle à laquelle appartient l'Afghanistan. Les phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, la désertification et la pénurie d'eau peuvent se traduire par une intensification des conflits locaux et régionaux et agir comme un multiplicateur de menace. En conséquence, nous devons souligner l'importance de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements et renforcer la résilience des pays à cet égard. Des évaluations appropriées des risques liés au climat, fondées sur des données fiables provenant du terrain, et de meilleures stratégies de gestion sont nécessaires pour répondre efficacement à ces menaces.

En tant que contributeur important à l'action de l'OTAN en Afghanistan, nous sommes profondément inquiets de l'évolution récente de la situation dans la province de Ghazni, qui est le théâtre d'une lutte héroïque entre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et des éléments anti-gouvernementaux. La détérioration des conditions de sécurité dans les zones occidentales de la province de Ghazni au cours du mois de novembre à la suite d'attaques à grande échelle perpétrées par les Taliban est particulièrement préoccupante.

La Pologne encourage le Gouvernement afghan à rétablir des conditions de sécurité stables, qui permettront à la population locale de mener une vie normale. Nous confirmons également notre volonté d'appuyer les forces afghanes par des activités de formation et de conseil dans le cadre de la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN.

Malgré les efforts déployés par les autorités afghanes, les conditions de sécurité pèsent lourdement sur la population civile. Nous sommes particulièrement inquiets du triste sort des enfants, qui continuent de souffrir de la violence dans le pays. Nous nous félicitons que la question des enfants en temps de conflit armé bénéficie d'une attention accrue. Toutefois, pour pouvoir constater une amélioration substantielle et durable, il faut passer des paroles aux actes. En outre, le respect des principes humanitaires, des droits de l'homme et du

droit international humanitaire doit toujours faire partie intégrante de la Mission des Nations Unies.

La Pologne demeure préoccupée par le nombre croissant de victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants, que font les mines terrestres et les engins explosifs improvisés. L'Afghanistan est un des pays les plus touchés à cet égard. Dans ce contexte, je voudrais saluer les efforts déployés par le pays pour faire face à la menace posée par les mines terrestres et souligner le rôle de la lutte antimines pour ce qui est d'appuyer le développement durable.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Umarov de son dévouement aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Nous pensons que le Comité est un instrument utile qui peut contribuer à la réconciliation en Afghanistan. Toutefois, nous tenons à souligner que les procédures qui s'appliquent à ses travaux doivent être strictement respectées par tous les États Membres de l'ONU pour que le processus de paix soit dirigé et pris en main par les Afghans.

Enfin, je voudrais exprimer notre plein appui aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour instaurer durablement la paix et la stabilité dans le pays. Nous encourageons toutes les parties au dialogue interne et régional à renforcer leurs engagements afin d'atteindre cet objectif ambitieux.

M^{me} Gueguen (France) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé très utile, en particulier sur les efforts de paix et le processus électoral. Je souhaite également remercier le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour son intervention sur la question de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, un sujet très important pour la France. Je remercie l'Ambassadeur Umarov pour sa présentation des dernières activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), un régime de sanctions dont la mise en œuvre efficace revêt une importance majeure dans le contexte des efforts de paix en cours. Et enfin, qu'il me soit permis de remercier particulièrement M^{me} Ghizaal Haress de nous avoir éclairés sur les élections et sur les enjeux institutionnels actuels, ainsi que sur l'importance cruciale de la participation politique des femmes et des jeunes. Je formulerai trois observations.

Mon premier point porte sur les élections. La tenue des élections législatives, au mois d'octobre, a illustré

les progrès réalisés ces dernières années. Ces élections, auxquelles les femmes ont largement pris part, ce qui doit être salué, ont montré le désir de paix du peuple afghan, qui s'est mobilisé avec courage, malgré les menaces et les attentats. Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2019, la consolidation d'un processus électoral libre, crédible et transparent doit se poursuivre. Les faiblesses identifiées lors des élections législatives doivent être corrigées. La Commission électorale indépendante, notamment, doit continuer à œuvrer pour assurer la participation la plus large de la population aux élections et pour créer les conditions d'un scrutin juste, libre et transparent. Car en effet, la confiance dans des institutions crédibles et des représentants légitimes est un gage de la paix. La France est très attachée à ce que l'Union européenne continue d'accompagner ces efforts, de même que les Nations Unies et l'OTAN, pour aider les forces afghanes à prévenir et à combattre le terrorisme et toutes les violences, dont l'objectif est d'empêcher le peuple afghan d'exprimer sa libre volonté souveraine.

Mon deuxième point concerne les efforts de paix. La gravité de la situation sécuritaire et le coût humain du conflit doivent inciter à redoubler d'efforts pour parvenir à une paix durable en Afghanistan. Le processus de paix doit être inclusif, conduit par les Afghans et pour les Afghans, et doit se concrétiser par une paix négociée avec les Taliban en vue d'une stabilité durable. Cela exige d'exprimer de part et d'autre les conditions acceptables et nécessaires d'un exercice intégré du pouvoir, dans le cadre institutionnel prévu par la Constitution.

Des avancées ont été enregistrées, notamment grâce à l'initiative du Président Ghani, qui a récemment proposé une feuille de route. Ces gestes méritent d'être salués, et la France réitère son appel aux Taliban afin qu'ils répondent à l'offre de paix mise sur la table. Il est important également que les femmes et les jeunes puissent participer de manière directe et significative. Il est enfin indispensable que l'ensemble des États de la région soutiennent sans ambiguïté le processus et que les efforts de la communauté internationale soient à la fois concertés et convergents, et non concurrents.

Mon troisième point concerne la lutte contre les stupéfiants. La baisse enregistrée cette année n'est que conjoncturelle. Nous restons préoccupés par les niveaux élevés de production et de culture du pavot en Afghanistan. La persistance du trafic de drogue alimente l'insurrection des Taliban et les groupes terroristes comme la wilaya de Daech appelée Khorassan. C'est

aussi un problème de santé publique. La culture et le trafic de drogue dans le pays mettent en danger la vie de milliers d'Afghans. Nous avons conscience de l'ampleur de la tâche et de la nécessité d'une approche collective dans le cadre du principe de responsabilité partagée. Nous comptons sur le Gouvernement afghan pour poursuivre les efforts importants qui sont nécessaires pour endiguer la production et le trafic de drogue, avec le soutien de l'ONUDC et de la communauté internationale, notamment au sein du Pacte de Paris. La situation appelle une réponse et des réformes ambitieuses en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

Pour conclure, je souhaite remercier la délégation néerlandaise pour ses efforts remarquables et sa vision pertinente et structurée sur le dossier afghan au cours de l'année écoulée, et réaffirmer également le plein soutien de la France à l'Afghanistan dans cette période charnière ainsi qu'à l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en appui des autorités afghanes. Je souhaite enfin réitérer l'importance que la France attache à l'unité de la communauté internationale en appui de l'Afghanistan. Nous devons, plus que jamais, rester unis pour soutenir la trajectoire de l'Afghanistan vers la paix, la stabilité, la démocratie et le développement économique et social. C'est ce message d'unité que nous avons réaffirmé avec la communauté internationale à l'occasion de la Conférence de Genève, le 28 novembre dernier, et dont nous devons désormais être à la hauteur.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens dès l'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, l'Ambassadeur Kairat Umarov, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et M^{me} Ghizaal Haress, de la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution, non seulement de leurs exposés instructifs et éclairants, mais également de leurs efforts inlassables en faveur de l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Nous les en remercions sincèrement.

La République de Guinée équatoriale examinera la situation en Afghanistan sous trois angles, à savoir la situation aux niveaux national, régional et international, car elle estime qu'une coopération tripartite efficace est le meilleur moyen de parvenir à la paix et à la sécurité auxquelles aspire le peuple afghan.

Au niveau national, la sécurité demeure malheureusement le principal problème de l'Afghanistan. L'amélioration de la sécurité dans le pays est une des exigences principales pour parvenir à la stabilité et au développement socioéconomique à long terme. Nous continuons d'observer avec une extrême préoccupation les incidences du niveau élevé de violence auquel est exposé le peuple afghan, en particulier la population civile. À cet égard, nous condamnons énergiquement toutes les attaques délibérées et abominables visant des civils et des biens de caractères civil recensés durant la période considérée. Nous exhortons les parties à honorer leur obligation de protéger les civils. Nous réitérons que toutes les parties au conflit doivent respecter strictement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire en prenant toutes les mesures possibles pour prévenir les attaques contre des populations et des infrastructures civiles, tout en luttant contre les entraves à l'accès humanitaire.

Nous tenons en particulier à mentionner l'attentat terroriste traître et barbare perpétré à Kaboul le 20 novembre, qui a fait quelque 55 morts et plus de 60 blessés. Nous réitérons notre condamnation et notre rejet de tels actes dans les termes les plus énergiques, et nous présentons de nouveau nos plus sincères condoléances au Gouvernement afghan et aux familles des victimes.

En ce qui concerne le processus politique, nous estimons, comme Kaboul et la Conférence de Genève, que le processus doit être entièrement dirigé et contrôlé par les Afghans. En organisant des élections parlementaires dans des circonstances aussi difficiles et terrifiantes, le peuple afghan a montré une fois de plus qu'il veut participer au processus démocratique. Nous saisissons cette occasion pour féliciter les femmes et les hommes afghans du courage qu'ils ont manifesté en se rendant aux urnes dans un climat de terreur marqué par des menaces constantes pour exercer leur droit constitutionnel de voter et d'élire leurs représentants. La hausse considérable de la participation des femmes afghanes, à savoir huit points de pourcentage par rapport à 2014, peut paraître insignifiante, mais connaissant l'histoire de l'Afghanistan, nous savons que des efforts sont déployés pour faire participer les femmes et les jeunes. Nous encourageons le Gouvernement afghan à intensifier ces efforts afin que les femmes participent également à tous les stades du processus de paix. Comme l'a souligné la représentante d'ONU-Femmes pour l'Afghanistan, M^{me} Aleta Miller :

« Non seulement la paix dure plus longtemps lorsque les femmes participent aux processus de paix et les dirigent, mais les femmes ont également le droit de participer aux négociations de paix en Afghanistan. Aucune décision concernant l'avenir de l'Afghanistan ne doit être prise sans la pleine participation de tous les citoyens concernés par cet avenir, et aucun processus de paix ne peut être complet et durable sans la participation directe des femmes ».

La Guinée équatoriale se félicite des progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre du programme de réformes politiques, économiques, sociales et de gouvernance du Gouvernement afghan, notamment la finalisation des 10 programmes nationaux prioritaires, l'application de réformes fiscales de grande envergure et la promotion de la participation des femmes à la vie publique. Nous sommes préoccupés par le niveau élevé de violence que subissent les femmes et les filles, ainsi que les garçons, comme le souligne le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (voir S/2018/1092), et nous espérons que la création d'un comité technique chargé d'examiner la loi de 2009 sur l'élimination de la violence contre les femmes et le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève permettront, entre autres, d'offrir une protection juridique contre la violence qui sera plus solide et basée sur les droits de toutes les femmes et de toutes les filles afghanes, ainsi que de juger les responsables de crimes atroces visant la population civile.

Nous prenons bonne note des réunions organisées par M. Zalmay Khalilzad avec plusieurs États pour solliciter un appui régional au processus de paix afghan, et nous notons également les résultats obtenus durant ces réunions.

Au niveau régional, la Guinée équatoriale estime que le règlement d'une série de questions fondamentales relatives au développement durable, à la sécurité et à la stabilité en Afghanistan dépend en grande partie des pays voisins, de leur bonne volonté et de leur ferme détermination à faciliter activement la réconciliation nationale et à mettre fin à la violence en Afghanistan. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la promotion de la coopération régionale en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Nous saluons les efforts que déploient certains pays d'Asie centrale, notamment le Kazakhstan, en adoptant des accords bilatéraux pour contribuer à la stabilisation

des conditions de sécurité en Afghanistan et à son développement socioéconomique.

Sur le plan international, nous accueillons favorablement le résultat de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre et a été organisée conjointement par le Gouvernement afghan et l'ONU. Celle-ci a en effet permis de renouveler le partenariat et la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale en faveur de la paix, de la prospérité et de l'autonomie de l'Afghanistan à mi-parcours de la Décennie de la transformation (2015-2024). De même, nous saluons la ferme détermination de la communauté internationale à continuer d'apporter son concours à la formation, à l'équipement, au financement et au renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Nous soulignons que pour lutter contre la menace du terrorisme, il faut s'engager collectivement à lutter contre ce fléau dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre préoccupation au sujet de l'augmentation effrénée de la production de stupéfiants. Les stupéfiants fournissent un soutien financier important aux terroristes en Afghanistan. Nous sommes conscients du lien étroit qui existe entre la culture et le trafic de l'opium et le terrorisme. Dans ce contexte, nous saluons les opérations de lutte contre les stupéfiants menées à bien par le Gouvernement afghan, avec l'appui de la communauté internationale et en étroite coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, lesquelles ont abouti à un grand nombre de saisies de stupéfiants, à l'arrestation de trafiquants de drogue et à la fermeture de laboratoires destinés à la fabrication de l'héroïne, entre autres résultats positifs. Dans cet ordre d'idées, et puisqu'il s'agit d'un problème qui touche les trois niveaux, national, régional et international, nous encourageons la communauté internationale à continuer de fournir une assistance au Gouvernement afghan dans sa stratégie nationale de contrôle des drogues et dans son plan d'action y relatif.

Je ne saurais conclure mon intervention sans faire l'éloge mérité de M. Tadamichi Yamamoto, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que de tous ses collaborateurs, et j'exprime notre gratitude à l'Ambassadeur Umarov, qui n'a épargné aucun effort dans son travail en tant que Président du

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

M^{me} Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie tout d'abord tous les intervenants des exposés importants qu'ils ont présentés aujourd'hui. Étant donné que c'est la dernière fois pendant son mandat au Conseil de sécurité que la Bolivie participe à un débat public sur la question qui nous réunit, je réaffirme l'attachement de mon pays au travail qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Au nom de ma délégation, je tiens à souligner le grand engagement démocratique manifesté par le peuple afghan, avec la tenue le 20 octobre des élections législatives, auxquelles la population a participé de façon disciplinée, malgré quelques incidents qui ont pu toucher la sécurité. Toutefois, ces derniers n'ont pas empêché les Afghans, femmes et hommes, de se rendre aux urnes, conformément aux prévisions de la Commission électorale indépendante. Nous nous félicitons de constater que, d'après celle-ci, 4 812 bureaux de vote ont été ouverts au cours des trois jours de scrutin, avec un niveau de participation estimé à 4,2 millions d'électeurs. La participation a été plus importante dans les capitales provinciales. Nous soulignons en particulier que, d'après le rapport du Secrétaire général (S/2018/1092), le taux de participation des femmes a été estimé à environ 30 % de l'électorat.

Sans aucun doute, l'histoire que le peuple afghan est en train de réécrire est caractérisée par sa volonté de consolider un État démocratique, sûr et pleinement lié à ses voisins, à la région de l'Asie centrale et au reste du monde, dans l'intérêt de son développement. Cependant, nous considérons que, pour atteindre cet objectif, il est également important d'inclure davantage les femmes dans les domaines de prise de décision des pouvoirs publics et de l'économie de l'Afghanistan. À cet égard, nous tenons à exprimer l'optimisme que nous inspire cette preuve claire de l'attachement des Afghans à la démocratie, surtout compte tenu du fait que l'année prochaine, et plus précisément le 19 avril, l'élection présidentielle doit avoir lieu. Nous espérons que les actions violentes et les attaques terroristes qui ternissent la voie difficile vers la consolidation de la démocratie en Afghanistan cesseront.

Nous ne pouvons manquer d'exprimer notre profonde consternation face aux nombreuses pertes civiles recensées tout au long de cette année, dont la grande majorité est à attribuer aux attentats terroristes.

Les statistiques fournies dans le rapport de la MANUA sur la protection des civils en Afghanistan indiquent qu'il existe une intention manifeste des groupes armés extrémistes de prendre pour cible les civils dans les zones densément peuplées. Nous regrettons qu'il y ait eu, entre janvier et septembre, 8 050 victimes civiles, soit 2 798 tués et 5 252 blessés. À cet égard, nous rejetons catégoriquement la violence des groupes armés extrémistes qui, en employant des engins explosifs improvisés, ont fait 1 065 morts et 2 569 blessés. Nous regrettons que les violences qui ont marqué en particulier les élections législatives du 20 octobre aient fait près de 435 victimes civiles, le plus grand nombre de victimes enregistré en une seule journée en 2018. À ce propos, nous nous faisons l'écho des paroles du Secrétaire général, qui a demandé à toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire et de mettre un terme à ces attaques visant la population et les infrastructures civiles.

La Bolivie se félicite du résultat de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue les 27 et 28 novembre et organisée conjointement par le Gouvernement afghan et l'Organisation des Nations Unies. La Conférence a vu le renouvellement du partenariat et de la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, pour la paix, la prospérité et l'autosuffisance de l'Afghanistan. De même, nous nous félicitons du communiqué de la Conférence de Genève, qui a salué et réaffirmé l'attachement des participants à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, avec la participation pleine et véritable des femmes.

Enfin, la Bolivie insiste sur le fait qu'il n'existe pas de solution militaire à la situation en Afghanistan, et nous nous associons à toute initiative de dialogue inclusif, qui s'inscrit dans le cadre du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (S/2018/1092). Nous nous félicitons de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, basé sur le rapport, et remercions les autres intervenants qui nous ont présenté des exposés sur la question à l'examen.

L'Afghanistan continue de se heurter à des défis multiples et complexes en ce qui concerne sa sécurité, sa stabilité et son développement. La population continue de payer un lourd tribut à cause de l'instabilité et de la violence qui touchent le pays. Nous restons très préoccupés par les actes délibérés de violence qui ont visé les civils, en particulier pendant tout le processus électoral, notamment la vague d'attaques dirigées contre des cibles électorales et autres le 20 octobre, qui ont fait le plus grand nombre de victimes civiles enregistré en une seule journée en 2018. En conséquence, nous condamnons dans les termes les plus énergiques ces attaques récentes. Encore une fois, nous saisissons cette occasion pour présenter nos condoléances au Gouvernement et au peuple afghans à la suite des souffrances et des pertes de vies innocentes qu'ils ont subies, et nous leur exprimons notre solidarité.

Nous réaffirmons notre appui à la proposition du Président Ghani de tenir des négociations directes avec les Taliban, qui a reçu un appui large et ferme des Afghans et de la communauté internationale. Nous prenons note également de l'attachement continu de la communauté internationale et des communautés régionales au processus de paix afghan ainsi que de leurs efforts pour le soutenir, notamment les diverses formes d'engagement avec les parties au conflit. La sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan ne peuvent être assurées qu'au moyen d'un processus politique et de réconciliation, global et inclusif, qui soit dirigé et contrôlé par les Afghans. À cet égard, l'appel renouvelé du Gouvernement afghan à des pourparlers de paix directs avec les Taliban est encourageant. Toutefois, cela ne changera rien à la situation sans une véritable réponse des Taliban concernant le processus de paix ou la participation à des pourparlers de paix directs avec le Gouvernement afghan sans aucune condition préalable.

Nous félicitons le peuple et le Gouvernement afghans pour avoir tenu des élections démocratiques au Parlement et aux conseils de district selon le calendrier prévu, malgré d'immenses problèmes de sécurité. Nous félicitons aussi la population de son endurance dans l'exercice de ses droits démocratiques en dépit de graves incidents de sécurité autour des zones électorales dans l'ensemble du pays. Néanmoins, le nombre d'incidents qui se sont produits le 20 octobre est une source de préoccupation car cela pourrait fragiliser le processus électoral. Cela risque aussi de nuire à la prochaine élection présidentielle, qui doit avoir lieu en avril 2019, si des mesures importantes ne sont pas prises dès les premiers stades des préparatifs. Nous pensons que le

renforcement de la confiance de la population afghane dans le processus électoral au moyen de l'engagement et de la participation de toutes les parties prenantes concernées sera essentiel pour garantir la tenue réussie et dans les délais de l'élection présidentielle. Toutes les parties prenantes afghanes ont d'importantes responsabilités à cet égard, et nous espérons qu'elles feront preuve de la volonté politique et de l'engagement nécessaires pour jouer leur rôle, dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

Sans une croissance économique et un développement soutenus et inclusifs, les défis en matière de paix et de sécurité auxquels se heurte l'Afghanistan ne sauraient être relevés efficacement. C'est pourquoi le Gouvernement d'unité nationale a besoin d'un appui coordonné et global de la part de la communauté internationale pour poursuivre sa réforme politique et réaliser ses priorités nationales en matière de développement, en particulier telles qu'elles sont énoncées dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Il est essentiel de veiller à ce que la communauté internationale reste mobilisée et honore ses divers engagements. À cet égard, nous nous félicitons du Communiqué de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, dans lequel les participants ont réaffirmé leur détermination à soutenir un processus de paix dirigé et maîtrisé par les Afghans et auquel les femmes participeraient pleinement et véritablement. Le Communiqué a également réaffirmé l'attachement de la communauté internationale à poursuivre son partenariat, notamment économique, avec l'Afghanistan après le règlement du conflit. Il a en outre souligné que, dans l'intérêt de toute la région, il était nécessaire de resserrer la coopération régionale dans tous les domaines, y compris politique, économique et social et en matière de sécurité.

Enfin, il reste très important que la mobilisation de l'ONU ne faiblisse pas, que ce soit à l'appui du processus de paix afghan, du développement socioéconomique du pays ou s'agissant des questions humanitaires, des droits de l'homme et de la tenue d'une élection présidentielle pacifique et crédible; et nous continuerons de suivre l'évolution à cet égard. Les efforts que déploie la MANUA pour promouvoir et appuyer les initiatives en faveur des pourparlers de paix, de la réconciliation, du dialogue et de l'appui au développement démocratique et social, dans le plein respect de la souveraineté et du leadership du pays, demeurent très importants. Nous saluons donc l'engagement actif de la MANUA auprès

du Gouvernement, de la société civile et du peuple afghans, en application de son mandat.

Étant donné que c'est la dernière fois que l'Éthiopie participera à un débat sur cette question en tant que membre du Conseil, nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier le Représentant spécial Yamamoto et son équipe de tous leurs efforts dévoués au service du peuple et du Gouvernement afghans. Nous félicitons également les Pays-Bas pour le rôle et les efforts qu'ils ont déployés au cours de l'année écoulée en tant que rédacteur chargé du dossier afghan.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance et remercions M. Yamamoto et M. Fedotov de leurs exposés importants, de même que l'Ambassadeur Umarov, que nous félicitons de son important travail en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Nous les assurons tous individuellement de notre appui à leur fonctions différentes mais complémentaires. Nous remercions enfin M^{me} Haress et l'Ambassadeur Saikal, de l'Afghanistan, de leurs déclarations.

Le Pérou suit avec attention l'évolution de la situation en Afghanistan, pays dans lequel nous avons eu l'occasion de nous rendre au début de l'année. Nous tenons à saluer les autorités afghanes et les millions de femmes et d'hommes afghans qui ont pris part aux élections parlementaires du 20 octobre. Nous soulignons que cette participation massive des citoyens à la consolidation et au renforcement de la démocratie est essentielle pour combattre l'extrémisme violent et construire une paix durable. À cet égard, nous mettons en exergue la plus forte participation des femmes par rapport à l'élection présidentielle de 2014, et nous encourageons les femmes et les jeunes à être plus nombreux à participer à la vie politique du pays. Nous estimons qu'il importe que les femmes puissent représenter plus de 30 % du nombre total d'électeurs à l'élection présidentielle d'avril prochain.

D'un autre côté, nous nous devons de condamner les attaques terroristes qui prennent la population et les infrastructures civiles pour cible, et de faire part de notre préoccupation face à la forte fragmentation politique qui favorise malheureusement l'instabilité et l'insécurité dans le pays. Dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, nous pensons qu'il est impératif que les dirigeants politiques et leurs partisans se comportent avec maturité, en évitant d'exacerber les divergences, en encourageant un esprit d'unité

démocratique et le rejet de la violence, et en préservant le processus de dialogue inter-afghan, à la recherche de la paix. Nous soulignons également qu'il importe que les autorités compétentes travaillent avec diligence et transparence au dépouillement et au comptage des votes. Pour susciter la confiance de la population, les institutions nationales doivent se montrer efficaces à prévenir et éviter les problèmes liés aux défaillances techniques et logistiques telles que celles observées durant les élections parlementaires. Nous soulignons par la même occasion l'importance de lutter contre le trafic de stupéfiants en encourageant un développement alternatif, et de combattre la criminalité transnationale organisée qui a forgé un lien pervers avec les groupes terroristes présents en Afghanistan, comme nous l'a rappelé M. Fedotov.

Enfin, nous tenons à saluer les efforts déployés par les partenaires internationaux pour aider les Afghans à trouver la paix qui leur a si longtemps échappé. Le Pérou estime qu'il est de la plus haute importance que la communauté internationale et les pays voisins de l'Afghanistan en Asie centrale apportent leur appui au dialogue inter-afghan susmentionné, en vue d'instaurer une paix durable dans le pays. Dans le même ordre d'idées, et pour terminer, nous tenons à saluer la tenue, fin novembre, de la Conférence ministérielle de Genève, qui a réaffirmé l'attachement de la communauté internationale au maintien de la paix et à la promotion du développement en Afghanistan. De même, nous rendons hommage à l'important travail dont s'acquittent la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de leurs mandats respectifs, ainsi qu'au travail accompli par les Pays-Bas en leur qualité de rédacteur chargé du dossier afghan.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens à remercier M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son analyse des processus en cours en Afghanistan. Nous remercions également de leurs exposés M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Ambassadeur Kairat Umarov, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et M^{me} Ghizal Haress. Nous avons écouté avec attention la déclaration de M. Mahmoud Saikal, Ambassadeur de la République islamique d'Afghanistan, et nous partageons nombre des opinions exprimées dans le dernier rapport trimestriel

du Secrétaire général (S/2018/1092). Pour sa part, la Russie souhaite faire les observations ci-après.

La Fédération de Russie appuie avec force et constance le désir d'une paix durable nourri par le peuple afghan pour son pays. La Russie et l'Afghanistan ont une tradition de relations amicales qui concordent avec les intérêts nationaux des deux pays et contribuent au développement stable et multidimensionnel de la région tout entière et du monde en général. La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, à laquelle la Russie a participé à un haut niveau, montre à quel point la paix et la stabilité en Afghanistan sont importantes pour la communauté internationale.

Nous surveillons l'évolution des conditions de sécurité en Afghanistan, qui sont tendues et, malheureusement, en détérioration constante, une tendance qui s'accompagne également de pertes civiles et au sein des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, et nous tenons à rendre hommage à la mémoire et au courage de tous ceux qui ont péri au service de la lutte contre le terrorisme. Nous jugeons toujours très préoccupant que l'État islamique en Iraq et au Levant (EIL) se renforce en recrutant dans ses rangs, pour l'essentiel, des combattants étrangers ayant acquis une expérience du combat en Syrie et en Iraq. Ses militants restent fidèles à leur objectif, à savoir être toujours plus nombreux et accroître leur influence dans tout le pays. Nous sommes alarmés par la régularité avec laquelle des actes de terrorisme majeurs sont perpétrés dans diverses villes d'Afghanistan, y compris Kaboul, actes dont les victimes sont des civils afghans, notamment des femmes et des enfants. Les adeptes de l'EIL conjuguent sagement leurs activités idéologiques, de propagande et de recrutement et leur utilisation des technologies de l'information et des communications. Les aspirations expansionnistes des djihadistes, notamment dans le nord de l'Afghanistan, font peser une menace concrète sur la sécurité de nos partenaires en Asie centrale et dans les régions méridionales de la Russie. Nous tenons à souligner qu'il est inacceptable de sous-estimer ou de minimiser les menaces qui émanent de l'EIL en Afghanistan. Nous attendons des réponses aux questions que nous avons posées à plusieurs reprises concernant le transport de militants de l'EIL dans de mystérieux hélicoptères non identifiés.

Nous suivons de près l'évolution de la lutte contre le trafic de stupéfiants. La menace que font peser les stupéfiants représente un grave problème pour la région, pour le monde et pour l'Afghanistan

lui-même. Nous restons déterminés à apporter notre aide à l'action collective menée pour lutter contre le trafic de stupéfiants afghans, notamment avec la participation active de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous devons poursuivre notre politique commune qui consiste à élargir les efforts de la communauté internationale pour lutter contre ce fléau. Les mesures concrètes que nous avons prises, notamment par l'intermédiaire de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), sont également conformes à cette approche. La Russie est toujours prête à apporter son appui à l'Initiative du Pacte de Paris et au Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins, mis en œuvre sous les auspices de l'ONUDC pour lutter de manière globale contre le trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan, ainsi qu'au projet de développement alternatif dans la province du Badakhchan. Nous avons l'intention de continuer à contribuer à la formation d'agents de la police des stupéfiants en Afghanistan, au Pakistan et dans les pays d'Asie centrale. Nous espérons que le projet Domodedovo, que nous mettons en œuvre conjointement avec le Japon en vue de créer une brigade cynophile en Afghanistan, sera un outil important dans la lutte contre les stupéfiants dans ce pays.

Nous sommes préoccupés par les données figurant dans le rapport du Secrétaire général relatives à l'augmentation du nombre de victimes civiles, résultant notamment des activités de la coalition internationale, ainsi que par le nombre de victimes parmi les forces de sécurité nationales afghanes, au cours de la période à l'examen. Nous notons avec regret que la présence militaire à grande échelle des troupes de l'OTAN et des États-Unis depuis 17 ans n'a pas permis de stabiliser la situation militaire et politique dans le pays. Les problèmes n'ont fait que s'aggraver.

Des événements politiques importants se préparent en Afghanistan, notamment les prochaines élections. En tant qu'amis du peuple afghan, nous estimons que l'expression de la volonté du peuple doit être un pas en avant vers une unité et une stabilité durables dans le pays.

Il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Afghanistan. Le seul moyen de régler ce conflit consiste à conclure un accord global entre les Afghans par des moyens politiques et diplomatiques. Nous estimons que le processus de négociation doit être dirigé par les Afghans eux-mêmes. Nous réaffirmons notre volonté d'apporter notre plein appui en vue du

lancement de ce processus. C'est cet objectif qui nous a guidés lorsque nous avons convoqué une deuxième réunion dans le cadre des consultations de Moscou le 9 novembre. Nous considérons cette réunion comme un grand pas en avant vers la mise au point d'une approche collective véritablement efficace pour régler la situation en Afghanistan et lancer un dialogue direct entre les Afghans.

Nous soulignons l'importance que revêt le contexte régional pour le règlement de la question afghane, et à cet égard, nous accordons une importance particulière au Groupe de contact entre l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Afghanistan. Nous estimons que le renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et l'OTSC en matière de lutte contre le terrorisme et contre la drogue offre un bon potentiel. Nous saluons le rôle important que joue la MANUA dans la coordination de l'aide internationale en faveur de l'Afghanistan. Ce qui se passe en Afghanistan confirme que la complexité des problèmes qui se sont accumulés exige une consolidation des efforts. Une coopération internationale étroite est aujourd'hui plus importante que jamais, en particulier au niveau régional, pour faire de l'Afghanistan une zone de paix, de stabilité et de prospérité durables. Nous sommes prêts à poursuivre nos efforts pour atteindre cet objectif.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés et de leurs efforts. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Umarov de son exposé. Sous sa direction compétente, le Comité créé par la résolution 1988 (2011) a accompli un travail extrêmement utile ces deux dernières années, et la Chine tient à le remercier. J'ai également suivi avec beaucoup d'attention les déclarations faites par le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, et par la représentante de la société civile, M^{me} Haress, et je les en remercie.

La Chine suit de très près le processus politique actuel et la situation humanitaire et en matière de sécurité en Afghanistan. À la suite des élections législatives tenues en octobre en Afghanistan, le processus politique est entré dans une nouvelle phase. Le Gouvernement d'unité nationale s'est engagé à promouvoir le développement socioéconomique et à maintenir la paix et la sécurité. La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue en novembre, a adopté un

communiqué conjoint et le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève, réaffirmant l'appui sans faille de la communauté internationale à l'Afghanistan dans tous les domaines. La communauté internationale doit honorer ses engagements et continuer à fournir une assistance à l'Afghanistan dans les quatre domaines suivants.

Premièrement, il faut aider l'Afghanistan à maintenir sa stabilité politique. Les élections législatives se sont tenues en octobre dernier, mais les résultats n'ont pas encore été annoncés. Les préparatifs de l'élection présidentielle prévue pour l'année prochaine sont en cours, et nous espérons que la Commission électorale indépendante tirera des enseignements des élections législatives pour renforcer les préparatifs de l'élection présidentielle. Toutes les factions politiques afghanes doivent renforcer leur unité et considérer la préservation de la stabilité politique nationale comme une responsabilité partagée et ainsi, régler leurs différends par le dialogue.

Deuxièmement, la communauté internationale doit aider l'Afghanistan à améliorer les conditions de sécurité. Le jour des élections législatives, le 20 octobre, a été le plus meurtrier de l'année, compte tenu du nombre de morts qu'ont fait les violences. Au cours des trois premiers trimestres, les combats en Afghanistan ont fait un nombre record de victimes parmi les civils. Par ailleurs, selon les statistiques de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la production de drogues dans le pays reste élevée. La communauté internationale doit renforcer sa coordination et sa coopération, appliquer efficacement les résolutions du Conseil de sécurité et appuyer les travaux des organes subsidiaires compétents, comme le Comité créé par la résolution 1988 (2011). Elle doit en outre continuer d'aider les forces de sécurité nationales afghanes à renforcer leurs capacités et à contrer efficacement les menaces telles que le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogues.

Troisièmement, il faut aider l'Afghanistan à faire avancer le processus de réconciliation. Le Gouvernement afghan a récemment appelé de nouveau à des pourparlers sans conditions avec les Taliban et réorganisé son équipe de négociation. La communauté internationale doit appuyer un processus politique ouvert à tous, dirigé par et pour les Afghans, appuyer les efforts du Gouvernement en faveur des pourparlers de paix, encourager les Taliban à revenir à la table des négociations dans les meilleurs délais et appuyer le processus de Kaboul ainsi que les consultations tenues dans le cadre du format de

Moscou et les autres mécanismes internationaux en vue de réaliser de nouveaux progrès.

Quatrièmement, nous devons aider l'Afghanistan à parvenir à un développement autonome. Le climat des investissements et des affaires en Afghanistan s'est amélioré en 2018. Nous espérons que toutes les factions politiques afghanes travailleront de concert pour promouvoir le développement national conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et aux priorités nationales. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement et le peuple afghans à améliorer leurs moyens de subsistance et respecter le système politique et la voie de développement choisis par le peuple afghan en toute indépendance. En ce qui concerne le développement, je voudrais faire écho à mon collègue du Koweït, qui a fait référence à un dicton chinois dans sa déclaration. Il existe un autre dicton en Chine - le développement a le dernier mot. Le développement revêt également une importance primordiale pour l'Afghanistan.

La Chine et l'Afghanistan entretiennent depuis longtemps des relations de bon voisinage. La Chine a toujours appuyé le processus politique ainsi que les efforts de reconstruction et de développement en Afghanistan. Comme l'a dit l'Ambassadeur Saikal, le deuxième dialogue entre les Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan s'est tenu à Kaboul le 15 décembre et a été couronné de succès. Les trois parties sont parvenues à un large consensus et ont réaffirmé leur volonté de déployer des efforts concertés pour promouvoir un règlement politique global et inclusif dans les meilleurs délais, renforcer la dynamique de l'amélioration des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan, renforcer une coopération pragmatique et la connectivité, faire progresser l'initiative « Une Ceinture et une Route », renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et promouvoir conjointement la sécurité, la stabilité et le développement de la région. Lors de ce dialogue, les trois parties ont également signé un mémorandum d'accord sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et publié une déclaration commune sur le dialogue tripartite.

Afin d'aider les millions de personnes touchées par la sécheresse en Afghanistan, la Chine a récemment fourni à ce pays une aide humanitaire de plus de 60 millions de yuan. La Chine continuera d'apporter son appui à l'Afghanistan dans divers domaines par l'entremise de mécanismes multilatéraux, comme le dialogue des Ministres des affaires étrangères de la

Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan, le Groupe de coordination quadrilatérale du processus de paix et de réconciliation afghan - composé du Pakistan, de l'Afghanistan, de la Chine et des États-Unis - et le Groupe de contact entre l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Afghanistan. En collaboration avec l'Afghanistan, la Chine continuera d'appliquer activement le mémorandum d'accord sur la promotion conjointe de l'initiative « Une Ceinture et une Route » afin de promouvoir le commerce, la construction d'infrastructures, la connectivité et le développement socioéconomique en Afghanistan et dans la région, dans le but de contribuer à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Côte d'Ivoire.

Ma délégation remercie M. Tadamichi Yamamoto, pour son exposé qui nous instruit sur l'évolution de la situation en Afghanistan.

Elle adresse également ses remerciements à M. Yury Fedotov, ainsi qu'à M^{me} Ghizaal Haress, membre de la Commission indépendante chargée de superviser la mise en œuvre de contrôle de l'application de la Constitution, pour la pertinence de leurs interventions respectives sur la problématique du trafic des stupéfiants et sur le renforcement de l'état de droit en Afghanistan. Ma délégation remercie également M. Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour son intervention fort instructive.

Ma délégation salue les efforts inlassables du Président Mohammad Ashraf Ghani et de son gouvernement, visant à donner au courageux peuple afghan la paix, la liberté et le développement auxquels il aspire après tant d'années de souffrance.

Ma délégation salue également la tenue des élections parlementaires du 20 octobre 2018 qui ont mobilisé de nombreux Afghans. Malheureusement, celles-ci ont été émaillées d'attaques meurtrières perpétrées par les Taliban et la branche locale de l'État islamique. Ces incidents ont influé négativement sur le taux de participation à ce scrutin. Mon pays condamne cette vague de violence qui interpelle à nouveau notre Conseil sur la nécessité d'accorder une attention soutenue à la situation sécuritaire en Afghanistan. Faut-il le rappeler, 17 ans après la chute du régime des Taliban, la protection des civils et l'acheminement de l'aide

humanitaire demeurent des défis importants à relever, surtout dans les provinces sous contrôle des Taliban.

Aussi, ma délégation encourage-t-elle les forces engagées dans ce pays à renforcer davantage les opérations conjointes avec les forces de défense et de sécurité afghanes dans les provinces les plus affectées par l'insécurité.

En avril prochain aura lieu une élection déterminante pour l'avenir de l'Afghanistan : il s'agit de l'élection présidentielle. Nous espérons que celle-ci sera transparente, crédible et totalement inclusive. À cet égard, nous notons avec satisfaction l'engagement des pays contributeurs à la mission Soutien résolu de maintenir leur présence en Afghanistan ainsi que les promesses de financements en faveur des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, jusqu'en 2024.

En outre, mon pays appelle à la mise en œuvre du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité qui pourrait contribuer à résoudre le problème sécuritaire dans la région.

De même, il salue la participation de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Iran à la rencontre sur l'Initiative triangulaire tenue le 12 décembre 2018 à Islamabad, sous les auspices de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Cette initiative a permis d'enregistrer des résultats tangibles dans la lutte contre le trafic des stupéfiants, grâce au partage d'informations et à la conduite d'opérations simultanées aux niveaux des frontières de ces trois pays.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire qui a toujours privilégié le dialogue dans le règlement des conflits, exhorte les Taliban à s'engager résolument, dans le cadre du Processus de Kaboul, dans des pourparlers de paix directs et sans conditions préalables, en vue du règlement politique de la crise et d'une paix durable en Afghanistan.

Dans les efforts en vue du règlement de la crise, mon pays souscrit aux conclusions de la Conférence nationale sur la participation des femmes au processus de paix, tenue le 12 décembre 2018 à Kaboul. Il est d'avis, en effet, qu'une plus grande implication des femmes dans le processus lui garantirait toutes les chances de succès.

Au plan humanitaire, la Côte d'Ivoire reste préoccupée par la situation des déplacés internes et des réfugiés dont le retour, dans la dignité et en toute sécurité, dans leur région d'origine est rendu difficile

par le manque d'infrastructures, le faible accès aux services sociaux de base, les problèmes liés à la gestion des terres et les risques d'insécurité alimentaire.

À cet égard, ma délégation voudrait saluer le travail remarquable de l'ONU et de ses partenaires en vue de venir en aide à plus de 3,5 millions de personnes dans le besoin. Elle exhorte donc la communauté internationale à maintenir son soutien financier au Plan d'aide humanitaire pour l'Afghanistan afin de fournir l'assistance nécessaire aux populations en détresse.

La Côte d'Ivoire déplore en conséquence les restrictions à l'accès des agences humanitaires aux populations vulnérables, de même que les attaques contre les travailleurs humanitaires qui constituent une violation du droit international humanitaire.

La Côte d'Ivoire voudrait féliciter le Gouvernement afghan pour son engagement dans la lutte contre la corruption et les mesures prises en faveur de l'assainissement de l'économie et du milieu des affaires.

Mon pays encourage en outre le Gouvernement à poursuivre ses efforts dans la lutte contre le trafic des stupéfiants, qui constitue une source de financement important pour les Taliban.

La Côte d'Ivoire voudrait féliciter l'Ambassadeur Kairat Umarov, pour le travail accompli, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et lui réaffirmer tout son soutien.

Pour conclure, ma délégation appelle les Membres de l'ONU, et en particulier les pays de la région, à veiller au strict respect des sanctions imposées aux Taliban. Cela contribuerait à ramener la paix et la stabilité dans ce pays dévasté par un conflit qui n'a que trop duré.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Conformément au document de travail S/2017/507, je rappelle aux orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leur intervention à cinq minutes maximum afin que le Conseil puisse mener ses travaux dans les meilleurs délais. Les délégations qui ont de longues déclarations à faire sont donc invitées à les distribuer sous forme imprimée et à en prononcer une version abrégée en salle du Conseil, car la liste des orateurs en vertu des articles 37 et 39 est assez longue.

Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Usman (Pakistan) (*parle en anglais*) : Des millions d'Afghans continuent de souffrir d'un conflit prolongé dans leur pays. L'instabilité provoquée par le cercle vicieux de l'intervention militaire étrangère et de la guerre civile s'est répandue dans toute la région et a entravé la paix, le développement et le progrès.

Malheureusement, au cours de l'année écoulée, nous n'avons constaté aucun signe de réduction de la violence en Afghanistan. Au contraire, elle s'est intensifiée. Des milliers d'Afghans ont perdu la vie à cause d'attaques menées par des insurgés, de bombardements terroristes à grande échelle et de frappes aériennes intensifiées. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général face à l'aggravation des répercussions du conflit sur la population, tandis que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan continue de faire état d'un nombre élevé de morts parmi les civils.

Alors que la communauté internationale est déterminée à mettre un terme au conflit en Afghanistan par le biais de la négociation, nous voyons enfin des efforts visant à effectivement atteindre cet objectif. Le respect d'un cessez-le-feu par toutes les parties au début de l'année a suscité l'espoir d'un règlement négocié. Il a été favorablement accueilli par les Afghans eux-mêmes, ainsi que par leurs partenaires régionaux et internationaux et pourrait constituer un tournant dans la longue histoire de violence du pays.

Le cessez-le-feu a abouti à un résultat que les actions militaires passées n'ont pas pu produire : la paix, même si elle était temporaire. Ce dont l'Afghanistan a maintenant besoin, c'est que toutes les parties au conflit entament des négociations en vue d'une solution durable. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce par le Président Ashraf Ghani de la création d'une équipe de négociations et de négociations directes entre les États-Unis et les Taliban. Ces réunions, ainsi que le dialogue récemment organisé selon la formule de Moscou, représentent des possibilités prometteuses. Le Pakistan se félicite également de la dernière série de négociations entre l'Envoyé spécial des États-Unis et les Taliban à Abou Dhabi plus tôt dans la journée. Nous espérons que le dialogue mènera à un processus de paix durable dans lequel toutes les parties feront preuve de souplesse en vue de progresser sur la voie d'un règlement négocié de la guerre en Afghanistan.

Hormis le peuple afghan, le Pakistan a le plus à gagner du rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays voisin. Le Gouvernement pakistanais, dirigé par le Premier Ministre Imran Khan, est déterminé

à apporter tout le soutien possible pour faciliter un processus de paix dirigé par les Afghans. Le Pakistan envisage un avenir de coopération économique étroite dans sa région, aidant Kaboul à réaliser son ambition de devenir une plaque tournante régionale du commerce et de l'énergie. À cette fin, lors du deuxième cycle du dialogue trilatéral entre les Ministres des affaires étrangères du Pakistan, de la Chine et de l'Afghanistan le week-end dernier, nos pays ont convenu d'appuyer trois domaines de coopération trilatérale, à savoir, la réconciliation, le développement et la connectivité, et la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Au niveau bilatéral, afin de soutenir l'économie et le développement de l'Afghanistan, mon pays a pris des mesures concrètes au fil des ans. Le Pakistan et l'Afghanistan s'emploient à améliorer leurs relations bilatérales à l'aide du Plan d'action pour la paix et la solidarité qu'ils ont conclu récemment. Le Pakistan continue de faciliter le transit des marchandises afghanes sans aucune restriction quantitative. Il est le plus grand marché pour les produits afghans, représentant plus de 60% des exportations totales de ce pays. L'exemption des droits de douane l'an dernier s'est traduite par une augmentation de 29% des exportations globales de l'Afghanistan vers le Pakistan. Nous appuyons activement la construction du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, qui permettront non seulement de répondre aux besoins énergétiques de la région, mais aussi de générer une activité économique considérable en Afghanistan.

Plus de 50 000 Afghans ont étudié dans des établissements d'enseignement pakistanais et travaillent maintenant dans les secteurs public et privé en Afghanistan, concrétisant ainsi leurs rêves tout en répondant aux besoins de leur pays. Nous avons annoncé l'octroi de 4 000 nouvelles bourses d'études à des étudiants afghans dans des universités et des collèges professionnels pakistanais. Nous avons accueilli plus de 3 millions de réfugiés afghans et n'éluons pas ce que nous considérons comme notre responsabilité jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux en toute sécurité, de façon ordonnée et de leur plein gré.

La paix en Afghanistan est difficile mais réalisable. Il appartient aux parties afghanes de reconnaître qu'un dialogue inconditionnel est la seule voie vers la paix. Il n'y a pas d'autre solution. Ce sont

elles qui doivent faire les compromis difficiles mais nécessaires pour y parvenir.

Le Président: Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Yamamoto et M^{me} Ghizaal Haress de leurs exposés instructifs. Je remercie également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Président du Comité créé par la résolution 1988 (2011) de leurs interventions.

Mon allocution d'aujourd'hui portera sur trois thèmes : le soutien régional et international à l'Afghanistan, les droits des femmes et des filles, et les élections.

Premièrement, en ce qui concerne la collaboration dans la région, j'aimerais reconnaître le succès de la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui témoigne du soutien continu de la communauté internationale au peuple afghan. Le Représentant spécial Yamamoto et l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès des Nations Unies, ont contribué au succès de cette conférence. Je les en remercie. La Conférence a mis en évidence la solidarité de la communauté internationale, au moment où nous appuyons le peuple et le Gouvernement afghans dans leurs efforts pour instaurer la paix et la prospérité dans leur pays. De plus, nous exhortons les Taliban à répondre à l'offre de paix du Gouvernement afghan et à négocier la paix pour le peuple afghan.

Je me réjouis également de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 73/88 sur l'Afghanistan le 6 décembre, qui démontre le soutien durable de la communauté internationale à l'Afghanistan. En ce sens, je tiens à souligner le rôle important des voisins de l'Afghanistan dans le soutien des efforts de paix, l'amélioration de l'interconnectivité régionale et la promotion de possibilités de développement économique avec l'Afghanistan.

Deuxièmement, j'aimerais mettre en évidence le soutien du Canada à l'inclusion appréciable des femmes et des filles afghanes dans les processus de décision. Comme vous l'avez si bien dit vous-même, Monsieur le Président, dans votre déclaration au nom de la Côte d'Ivoire, nous savons qu'aucun pays ne peut obtenir une véritable paix et la prospérité sans la pleine participation de tous ses citoyens, en particulier des

femmes et des filles, ainsi que des minorités ethniques et religieuses. C'est pourquoi nous avons établi un partenariat avec Oxfam Canada dans le cadre du projet Amplify Change, qui appuie la participation des femmes et des filles afghanes aux processus de prise de décisions. À ce jour, Oxfam a aidé 680 femmes et 600 hommes à mieux comprendre et à protéger les droits juridiques des femmes. Des dirigeants religieux et politiques des provinces de Balkh, Nangarhar et Hérat ont aussi participé à ce travail, qui repose à la fois sur une perspective islamique axée sur la charia et sur des lois laïques.

Le Canada salue le Président Ghani pour avoir réitéré à la Conférence ministérielle de Genève que le Gouvernement afghan entend continuer à défendre les droits des femmes afghanes protégés par la Constitution. Le Canada félicite également Rula Ghani, Première Dame de l'Afghanistan, de son rôle de chef de file dans l'émancipation des femmes et des filles. Le leadership au sommet change la donne, et le succès de nombreuses femmes aux récentes élections législatives est probablement lié à ces efforts et à ce leadership. À ce jour, 28% des députés sont des femmes, un chiffre plus élevé que dans de nombreuses démocraties et que dans mon propre pays, le Canada. Lors de notre dernière élection fédérale, en 2015, seulement 26% des parlementaires élus étaient des femmes. Bien sûr, cela n'a pas empêché le Premier Ministre Trudeau de former le premier Gouvernement de notre histoire dans lequel l'équilibre entre les sexes est assuré, mais cela montre qu'il convient de féliciter le peuple afghan mérite.

(l'orateur poursuit en français)

J'aimerais féliciter la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan pour sa politique sur l'égalité des sexes et pour ses efforts concrets pour améliorer la participation politique des femmes. Je tiens aussi à mentionner les immenses efforts d'acteurs de la société civile, comme la Fondation pour la transparence des élections en Afghanistan et le Centre d'éducation des femmes afghanes, qui ont fait preuve de courage dans la promotion des droits des femmes et des filles, ainsi que de ceux des minorités ethniques et religieuses, durant le processus électoral.

De même, nous accueillons favorablement le travail de l'ONU et d'autres partenaires pour distribuer des bulletins de vote dans les régions rurales avant les élections. Nous encourageons les autorités nationales afghanes à continuer à s'attaquer activement aux irrégularités et à promouvoir et protéger le droit des

personnes des communautés rurales, en particulier des candidates et des électrices, de participer aux affaires publiques. Leur inclusion est essentielle à l'intégrité des élections.

L'Afghanistan a récemment vécu un important processus démocratique durant les élections législatives d'octobre. Je salue le courage des Afghans qui, défiant les actes d'intimidation et les menaces de violence, se sont rendus aux bureaux de vote pour déposer leur bulletin de vote. Je reconnais aussi le courage des responsables électoraux afghans et du personnel du secteur de la sécurité qui a appuyé le processus électoral. Bien que nous nous réjouissons à la perspective de l'élection présidentielle de 2019, nous espérons que des leçons seront retenues des élections législatives d'octobre et qu'elles seront alors mises en pratique lors de l'élection présidentielle.

(l'orateur reprend en anglais)

La prochaine élection présidentielle, qui aura lieu en 2019, est cruciale pour l'avenir de l'Afghanistan. Il importe de tirer les enseignements des récentes élections législatives. Il faut remédier aux défaillances. Certaines mesures doivent être prises pour que l'élection présidentielle soit libre, régulière et crédible. Toutes les parties prenantes ont un rôle important à jouer pour s'assurer que le pays est prêt. La Commission électorale indépendante, la Commission du contentieux électoral, le Gouvernement, les partis politiques, la société civile et la communauté internationale doivent œuvrer de concert pour que les Afghans puissent voter librement et en toute sécurité. Le Canada est prêt à leur apporter son concours.

Le Président: Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Heusgen (Allemagne) *(parle en anglais)* : Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants. Je tiens en particulier à remercier l'Ambassadeur Yamamoto de son exposé très éclairant. Je remercie également M^{me} Haress de son exposé.

Une fois encore, l'heure est cruciale et difficile pour l'Afghanistan, puisque nous entrons dans la deuxième moitié de ce que l'on appelle la Décennie de la transformation. L'Allemagne restera très active. Elle est d'ailleurs le deuxième donateur et fournisseur de contingents en Afghanistan.

Je voudrais brièvement évoquer la Conférence ministérielle de Genève, qui s'est tenue sous les auspices

de l'Organisation des Nations Unies, et que nous avons trouvée très opportune et importante. Elle a envoyé un signal clair de l'engagement international en faveur de l'Afghanistan tout en rappelant ce qui est attendu de l'Afghanistan. Comme d'autres l'ont dit, la Conférence a également montré qu'il y avait une chance à saisir pour se rapprocher de la paix.

En ce qui concerne l'engagement international, d'une part, et les attentes, d'autre part, tout cela est énoncé dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève, qui atteste clairement de l'engagement de la communauté internationale et précise quelles sont les attentes vis-à-vis du Gouvernement afghan en matière de réformes. Je prends acte des efforts mentionnés par l'Ambassadeur d'Afghanistan, que nous devons saluer. Je tiens à souligner en particulier ce qu'il a dit au sujet de la connectivité économique et des différentes initiatives qu'il a prises. Je note également la nécessité de mettre en œuvre les réformes, de lutter contre la corruption et de créer des institutions opérationnelles en Afghanistan, comme l'ont indiqué mes préopinants.

En ce qui concerne les élections, je voudrais me faire l'écho de ce qui a été dit avec beaucoup d'éloquence par mon collègue canadien au sujet des signes encourageants, notamment la forte participation aux élections et le nombre de femmes qui ont été élues. Je pense que c'est remarquable, et nous devons saluer le courage de tous les électeurs qui se sont rendus aux urnes malgré les menaces qui pesaient sur eux. Il y a eu des défaillances, qui ont été relevées, et nous prions instamment le Gouvernement afghan de les examiner en profondeur. M. Yamamoto et M^{me} Haress ont tous deux déclaré que ces irrégularités étaient inacceptables pour la prochaine élection présidentielle.

En ce qui concerne le processus de paix, de nouveaux signes encourageants ont été constatés et il pourrait y avoir une réelle possibilité de parvenir à un processus de paix sérieux. Nous saluons les efforts du Gouvernement afghan, notamment la nomination d'une équipe de négociation pour des pourparlers de paix, et nous croyons comprendre que son comité consultatif s'est réuni pour la première fois aujourd'hui. Nous espérons que les Taliban feront de même, en répondant à l'appel du peuple afghan à s'asseoir à la table de négociation.

En ce qui concerne les négociations, je ne peux que me faire l'écho de ce qui a été dit par de nombreux orateurs, notamment par mes collègues canadien, suédois et néerlandais, à savoir que le processus de paix doit être sans exclusive. Les femmes, les enfants et les

minorités ethniques doivent y participer. Il va de soi que le processus de paix doit nous garantir que ce qui a été réalisé dans le pays, en particulier dans le domaine des droits des femmes, ne sera pas remis en cause.

En ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité, qu'il me soit également permis de souligner que, selon moi, il importe que les processus de paix soient inclusifs. Les femmes doivent être associées aux activités de consolidation de la paix à tous les niveaux. Des études montrent que les processus de paix qui associent les femmes comme témoins, signataires, médiatrices ou négociatrices augmentent de 35 % les chances qu'un accord de paix dure plus de 35 ans. C'est pourquoi il est de la plus haute importance de renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix.

La sécheresse et les changements climatiques mentionnés par plusieurs orateurs, y compris M. Yamamoto et M. Fedotov, sont dévastateurs. L'Ambassadeur de la Chine vient également de souligner la contribution de son pays à l'amélioration de la situation. Les changements climatiques nous touchent tous, mais dans un pays frappé par un conflit violent et par la pauvreté, leurs conséquences peuvent être encore plus dévastatrices. Nous ne devons pas laisser cela se produire. En tant que membre du Conseil de sécurité, l'Allemagne mettra l'accent sur les effets des changements climatiques sur la sécurité. La situation en Afghanistan en est un exemple typique, comme l'a montré le rapport du Secrétaire général (S/2018/1092).

Enfin, l'Allemagne assumera, avec l'Indonésie, le rôle de corédactrice sur la question de l'Afghanistan. Nous savons que la relève ne sera pas facile. Je tiens à féliciter les Pays-Bas de leur action et de leur mobilisation remarquables cette année, ainsi que le Kazakhstan de l'action qu'il a menée au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Comme je l'ai dit, la barre a été placée très haut. L'Allemagne restera aux côtés de ses amis afghans au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à l'Union européenne et, surtout, en Afghanistan.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Stefanile (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

Nous remercions le Secrétaire général de son excellent rapport (S/2018/1092) et le Représentant spécial Yamamoto de son exposé détaillé. Nous

remercions également de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Fedotov et l'Ambassadeur Umarov. De plus, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à M^{me} Haress. Son vibrant appel à préserver l'intégrité de la Constitution afghane est un message puissant et important.

Ces exposés illustrent clairement le tournant décisif et complexe auquel se trouve l'Afghanistan, à commencer par les défis persistants en matière de sécurité, qui continuent d'entraîner de lourdes pertes parmi les civils et de causer des souffrances généralisées au sein de la population afghane. Chaque jour, le Gouvernement d'unité nationale et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes luttent courageusement contre la violence terroriste et extrémiste qui cherche à perturber les efforts pour la paix et la stabilité. L'Italie reste déterminée à renforcer les capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans le cadre de la mission Soutien résolu.

Nous nous félicitons des résultats de la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui nous a permis de faire le point sur les progrès réalisés dans le processus de réforme de l'Afghanistan et de réaffirmer l'engagement mutuel des autorités afghanes et de la communauté internationale à promouvoir un avenir de paix, de prospérité et de développement durable pour le pays. La réunion de Genève a notamment eu comme résultat majeur de nous faire prendre collectivement conscience du fait que tous les objectifs de réforme n'ont pas été pleinement atteints. Nous nous référons ici principalement à la lutte contre la corruption. Dans la perspective de la conférence d'annonce de contributions qui se tiendra en 2020, le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève définit clairement les domaines dans lesquels des progrès restent à faire.

Avec la même objectivité, nous sommes conscients de l'importance des premières élections législatives qui se sont tenues fin octobre sous la direction des Afghans. Ces élections témoignent de la volonté tenace du peuple afghan, en particulier des nombreuses femmes qui y ont participé malgré un climat d'intimidation et les menaces terroristes. Dans le même temps, prenant bonne note des problèmes d'organisation, de procédure et de sécurité qui sont apparus, nous pensons que ces élections doivent également servir de modèle pour ce qui est des enseignements tirés et contribuer à ce que la prochaine élection présidentielle soit crédible et transparente.

La seule solution viable au conflit passe par un processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé

par les Afghans. Le peuple afghan aspire urgemment et sans ambiguïté possible à la paix, et ce point fait l'objet d'un large consensus international. Ces facteurs ont fourni une occasion éphémère, rendue possible par l'offre sans précédent que le Président Ghani a faite aux Taliban en février dernier, qu'il est toujours possible de saisir. Bien que le bref cessez-le-feu pendant les festivités de l'Eïd al-Fitr n'ait pas été annonciateur de nouveaux gestes positifs de la part des Taliban, les perspectives d'une paix négociée en Afghanistan n'ont pas été aussi concrètes depuis 2001, notamment grâce à aux effets positifs des efforts internationaux.

L'Italie exprime son plein appui à ces initiatives diplomatiques qui, en pleine conformité avec le Processus de Kaboul, peuvent conduire à des progrès concrets s'agissant d'ouvrir la voie à la paix et à la réconciliation en Afghanistan. Nous soulignons, dans ce contexte, la contribution positive que peuvent apporter les principaux acteurs internationaux, et en particulier les partenaires régionaux, pour créer des conditions propices à la paix.

Enfin, il est essentiel que les pourparlers de paix, qui ne peuvent être organisés à n'importe quel prix, associent toutes les composantes de la société afghane, en particulier les femmes, les enfants et les minorités, sur la base d'une approche pleinement inclusive. Les femmes, en particulier, doivent pouvoir jouer un rôle actif dans les négociations et veiller à ce que leurs droits, consacrés par la Constitution, ainsi que les acquis civils et sociaux des 17 dernières années, soient protégés et promus plus avant.

Je voudrais conclure mon intervention en exprimant la sincère reconnaissance de l'Italie pour l'engagement clair du Gouvernement afghan sur cette question, comme l'a confirmé le Président Ghani dans sa nouvelle feuille de route pour la paix.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Tadjikistan.

M. Mahmadaminov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Mission permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, de ses observations précieuses et de l'action importante que mène la MANUA en Afghanistan sous sa direction.

J'exprime en outre ma gratitude au Secrétaire général adjoint Fedotov, à l'Ambassadeur Kairat Umarov et à M^{me} Haress pour leurs exposés, ainsi qu'à l'Ambassadeur de l'Afghanistan pour sa déclaration.

De tous les pays d'Asie centrale, le Tadjikistan est celui qui partage la plus longue frontière, soit environ 1400 kilomètres, avec l'Afghanistan. Nous avons des liens culturels, historiques et linguistiques très étroits avec ce pays frère, et c'est précisément pour cette raison qu'il est difficile pour nous de voir, depuis l'autre rive de l'Amou-Daria, nos frères et sœurs afghans souffrir de l'instabilité qui règne dans le pays depuis plusieurs décennies.

Je pense qu'il existe un consensus général dans cette salle autour des trois grands messages qui suivent : premièrement, le terrorisme et l'extrémisme ne peuvent être éliminés par le seul recours à la force militaire; deuxièmement, le processus de paix afghan doit être dirigé et contrôlé par les Afghans; et troisièmement, l'absence de stabilité en Afghanistan est synonyme d'absence de stabilité dans la région de l'Asie centrale, et elle empêchera également d'accomplir des progrès dans les domaines social, économique et environnemental. Ma délégation souscrit elle aussi pleinement à ces éléments.

Même s'il y a eu des progrès, de nombreux problèmes demeurent en Afghanistan, dont le règlement nécessite des efforts supplémentaires de la part de la communauté internationale. Dans ma déclaration, je voudrais faire part de notre opinion concernant la manière de régler ces problèmes en mobilisant les capacités et les possibilités des pays voisins.

Le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue pourraient compromettre l'engagement de la région, et celui de l'Afghanistan, à réaliser le développement durable. Si ces problèmes ne sont pas combattus, ils deviendront des obstacles majeurs dans nos efforts pour mettre en œuvre dans les temps le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes profondément préoccupés par l'apparition et le renforcement récents de groupes terroristes et par leurs activités dans le nord de l'Afghanistan. Nous estimons que pour lutter efficacement contre les menaces que posent les groupes terroristes, il est crucial de renforcer la coopération en matière de sécurité aux niveaux international et régional.

À cet égard, les forces de maintien de l'ordre tadjikes collaborent activement avec leurs collègues afghans et d'autres pays d'Asie centrale dans les

domaines du partage de l'information, de la répression et des contrôles aux frontières dans le cadre de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la MANUA, du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, de l'Organisation du Traité de sécurité collective, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations.

Nous accueillons avec satisfaction les résultats de la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui a permis de renouveler le partenariat et la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale en ce qui concerne la paix, la prospérité et l'autosuffisance de l'Afghanistan à mi-parcours de la Décennie de la transformation (2015-2024).

En tant qu'hôte de la conférence internationale de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent qui s'est tenue à Douchanbé les 3 et 4 mai, nous estimons qu'il importe de mettre un accent particulier sur la nécessité de renforcer la coopération et la coordination en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que le partage de l'information, la sécurité aux frontières, la coopération judiciaire et l'échange de pratiques optimales. La conférence s'est déroulée à un moment particulièrement opportun, dans le contexte actuel du renforcement de la coopération régionale en Asie centrale, et nous sommes fermement convaincus, sur la base de notre expérience et des résultats satisfaisants obtenus à la conférence de Douchanbé, que ce dialogue doit se poursuivre. À cette fin, le Tadjikistan prévoit d'organiser un autre événement de haut niveau sur cette question l'année prochaine, et il invite toutes les parties prenantes, en particulier l'ONU et ses organes compétents, à se joindre à nous afin d'adopter des mesures conjointes et efficaces pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme.

À notre avis, mettre au point des programmes agricoles et des systèmes d'irrigation complets et approvisionner en électricité les zones rurales permettront de garantir des conditions de vie décentes à la population et pourraient contribuer au déclin de la production de drogue en Afghanistan, ainsi qu'au règlement des problèmes de sécheresse et d'insécurité alimentaire. Le Tadjikistan, qui a un énorme potentiel hydroélectrique, pourrait s'avérer d'une grande utilité à cet égard en répondant aux besoins industriels de

l'Afghanistan grâce à un approvisionnement stable et abordable en électricité.

Sur ce point, il est crucial de renforcer la coopération pour mettre en œuvre des projets hydroélectriques régionaux. Il convient de mentionner que le Tadjikistan a exporté environ 1,4 milliard de kilowattheures d'électricité vers l'Afghanistan en 2017 et prévoit de passer à plus de 1,5 milliard de kilowattheures à l'avenir. La mise en œuvre du Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, du projet de ligne électrique entre le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan et la construction de plusieurs centrales hydroélectriques, en particulier la centrale hydroélectrique de Sebzor dans la région du Badakhchan, au Tadjikistan, ainsi que la construction de gazoducs et de couloirs de transport, contribueraient également à améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population afghane.

Depuis de nombreuses années, le Président du Tadjikistan, Emomali Rahmon, promeut activement dans diverses enceintes le renforcement de la coordination et des stratégies régionales pour promouvoir la prospérité et le développement en Afghanistan. À cette fin, nous estimons que la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et le Processus d'Istanbul, que le Tadjikistan présidera en 2019, sont des plateformes importantes en vue d'asseoir la coopération régionale.

Pour faciliter le commerce avec l'Afghanistan, mon pays, avec l'aide de la communauté internationale, a construit cinq ponts et créé deux zones de libre-échange le long de sa frontière avec l'Afghanistan, ce qui a permis d'accroître considérablement le commerce entre les deux pays. Notre coopération avec l'Afghanistan dans les domaines de l'éducation et de la formation de personnel est à la fois efficace et fructueuse. Des centaines d'étudiants afghans étudient actuellement dans des universités au Tadjikistan. Mon gouvernement a également décidé d'octroyer jusqu'à 1 000 places dans des universités à des citoyens afghans d'ici à 2025. Nous continuerons de fournir une assistance en formant des militaires et des garde-frontières, des médecins et d'autres spécialistes.

Pour terminer, je réitère que mon gouvernement est disposé à continuer de porter assistance à l'Afghanistan, pays frère, pour lui permettre de surmonter les problèmes susmentionnés afin de garantir la paix, la stabilité et le développement largement

mérités dans ce pays. En outre, je lui souhaite plein succès dans l'organisation d'une élection présidentielle pacifique, inclusive et transparente. L'Afghanistan peut être assuré que le Tadjikistan continuera d'appuyer son gouvernement alors qu'il met en œuvre son programme de réformes pour parvenir à la paix, au développement et à l'autosuffisance durant la Décennie de la transformation.

Le Président : Je rappelle une fois de plus aux membres du Conseil que les orateurs sont priés de limiter la durée de leurs interventions à cinq minutes au maximum. Les délégations qui ont de longues déclarations sont invitées à les distribuer sous forme imprimée et à en prononcer une version abrégée dans la salle du Conseil.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat sur l'Afghanistan. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé instructif et des efforts inlassables que déploie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je remercie par ailleurs M^{me} Ghizal Haress, M. Yury Fedotov et l'Ambassadeur Kairat Umarov de leurs exposés, ainsi que l'Ambassadeur Mahmoud Saikal, de l'Afghanistan, de sa précieuse contribution.

Le Japon se félicite du bon déroulement de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, qui s'est tenue en novembre et a été coorganisée par l'ONU et le Gouvernement afghan. Le Japon attache une grande importance au fait qu'outre la réforme et le développement, la réconciliation figurait pour la première fois officiellement à l'ordre du jour. Il accueille avec satisfaction la formulation du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et appuiera l'action du Gouvernement afghan pour aller de l'avant dans ses réformes.

Le Japon tient à exprimer son profond respect aux Afghans pour la détermination et le courage dont ils ont fait preuve en se rendant aux urnes lors des élections législatives d'octobre, et ce malgré les problèmes de sécurité. Nous tenons également à présenter nos sincères condoléances aux familles endeuillées des victimes d'attaques terroristes. Des élections libres et équitables sont l'épine dorsale d'une démocratie, et le Japon espère que le Gouvernement afghan analysera les résultats du scrutin ainsi que les problèmes qui sont apparus dans le contexte des élections au Parlement et prendra toutes

les mesures qui s'imposent dans l'optique de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu en avril prochain.

L'amélioration de la sécurité est fondamentale pour que le processus de paix et de réconciliation avance. Bien que nous ayons vu récemment des efforts sur la scène internationale concernant la paix en Afghanistan, le Japon continue d'appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Le Japon est vivement préoccupé par la grave sécheresse qui touche l'Afghanistan, où des millions de personnes sont en confrontées à une grave insécurité alimentaire et à une crise humanitaire. Le Gouvernement japonais a récemment décidé de fournir une nouvelle assistance de 13 millions de dollars en réponse à cette catastrophe naturelle dévastatrice. En outre, sachant que le secteur de l'agriculture et le développement rural sont des domaines clés pour le développement de l'Afghanistan et qu'ils sont essentiels pour renforcer la résilience face aux sécheresses, le Japon a fourni environ 15 millions de dollars cette année pour améliorer les infrastructures d'irrigation et la gestion de l'eau.

Je me félicite du fait que les intervenants et les orateurs ont souligné le rôle important des femmes et des jeunes en Afghanistan. Dans ce contexte, le Japon a décidé de fournir environ 17 millions de dollars pour promouvoir le manuel sur la santé maternelle et infantile et pour les vaccinations contre les maladies infectieuses, y compris la poliomyélite. Je pense que ces projets contribueront à sauver la vie de nombreux enfants afghans, qui conduiront les progrès de l'Afghanistan à l'avenir.

Nous sommes à un stade important et décisif tandis que nous nous rapprochons de la mi-parcours de la Décennie de la transformation. Nous devons faire fond sur ce qui a déjà été réalisé, et le Japon est prêt à participer à l'effort et à discuter avec la communauté internationale et, bien entendu, avec le Gouvernement afghan de la marche à suivre afin que l'Afghanistan devienne véritablement autosuffisant.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial, M. Yamamoto, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés, ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, de sa déclaration.

Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2018/1092).

En premier lieu, qu'il me soit permis de réitérer nos sincères condoléances pour la perte de vies innocentes à la suite des derniers attentats terroristes odieux qui ont été perpétrés à Kaboul. Encore une fois, nous condamnons fermement ces actes lâches de terreur. La Turquie est pleinement solidaire du Gouvernement et du peuple afghans dans la lutte contre le terrorisme.

L'Afghanistan se trouve à une étape cruciale de sa transformation dans les domaines de la politique, de la sécurité et de l'économie. Tandis que le pays arrive bientôt à mi-parcours de la Décennie de la transformation, il continue d'être confronté à des difficultés importantes et complexes. Le plus grand nombre de victimes civiles recensé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le premier semestre de cette année, entre janvier et juin, témoigne du caractère instable de la situation en matière de sécurité.

La Turquie est active depuis 2001 pour soutenir la sécurité de l'Afghanistan. Nous avons annoncé une contribution de 60 millions de dollars pour la période 2018-2020 afin d'appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Comptant parmi les nations-cadres de la mission Soutien résolu, nous maintiendrons notre appui à l'Afghanistan, aussi bien sur le plan bilatéral que par l'intermédiaire de l'OTAN.

Dans ces circonstances précaires, l'engagement de la communauté internationale reste vital. Nous nous sommes félicités de constater, à la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue récemment, que ce soutien allait se poursuivre. Nous remercions le Gouvernement afghan et la MANUA d'avoir convoqué la Conférence, qui a fourni une occasion capitale de renouveler le partenariat et la coopération en faveur de la paix, de la prospérité et de l'autosuffisance de l'Afghanistan. Il est maintenant impératif que nous honorions les engagements souscrits.

L'assistance de la Turquie en faveur du développement et de la reconstruction de l'Afghanistan représente un de nos programmes de développement les plus importants. Le montant total de notre aide dépasse 1,1 milliard de dollars. Plus d'un milliard de projets ont été achevés dans l'ensemble du pays. Et nous avons annoncé une nouvelle contribution de 150 millions de dollars d'aide au développement pour la période 2018-2020.

Le Secrétaire général indique dans son rapport que l'insécurité, la violence, la pauvreté et le chômage

continuent de toucher fortement les jeunes Afghans. Nous partageons cette évaluation et consacrons la plus grande partie de notre aide au développement à l'éducation en Afghanistan. À ce jour, plus de 700 000 enfants afghans ont reçu une éducation dans 85 écoles construites par la Turquie. Nous accordons une importance particulière à l'éducation des filles, afin qu'elles concrétisent pleinement leur potentiel et contribuent à la stabilité de leur pays. Le lycée de filles Habibe Kadiri, qui fonctionne dans la province de Jozjan depuis 2008, a transformé la vie de centaines de filles et de leur famille. Le projet en cours concernant l'université turco-afghane Mevlana Celaledin-i Rumi à Kaboul constituera une autre étape importante dans le domaine de l'enseignement supérieur pour les jeunes Afghans. Nous appuyons aussi pleinement les projets de connexion régionale, tels que l'accord de transit pour la création du Couloir lapis-lazuli.

Le peuple afghan a besoin de paix, et celle-ci ne peut être instaurée et pérennisée que si elle est dirigée et contrôlée par les Afghans. Nous félicitons le Gouvernement afghan d'avoir entrepris des réformes clefs dans les domaines de la bonne gouvernance, de la macroéconomie et du développement du secteur privé. Une démarche plus ciblée est maintenant nécessaire pour mettre en œuvre des stratégies à long terme.

Avec le cessez-le-feu pendant l'Eïd al-Fitr et avec les élections législatives tenues le 20 octobre, les Afghans ont manifesté une fois de plus leur désir de paix et de démocratie. Les améliorations du système électoral et le renforcement de la lutte contre la corruption consolideront davantage la démocratie dans l'ensemble du pays. La prochaine élection présidentielle sera cruciale pour que l'Afghanistan parvienne à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité.

Le renforcement de la coopération et l'intensification du dialogue entre les pays de la région sont également nécessaires. En fait, c'est la région elle-même qui a le plus grand rôle à jouer, ainsi que le plus grand intérêt et la plus grande responsabilité, pour établir et pérenniser un Afghanistan sûr et pacifique. Le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » est un exemple remarquable d'appropriation régionale de la coopération. La prochaine conférence ministérielle du Processus aura lieu en Turquie en 2019. En tant qu'amie de longue date du peuple afghan, la Turquie maintiendra ses contributions à l'Afghanistan au moyen d'une démarche globale et intégrée.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Yardley (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Yamamoto, et toutes les personnes qui ont présenté des exposés aujourd'hui.

Nous félicitons le peuple de l'Afghanistan de son courage et de sa détermination pendant les élections législatives du 20 octobre. Malgré les violences, les intimidations et les dysfonctionnements administratifs décevants, les électeurs afghans sont allés voter en nombre impressionnant et ont fait entendre leur voix. L'Australie exhorte le Gouvernement afghan à rectifier rapidement les défauts manifestes des processus électoraux et à veiller à ce que l'élection présidentielle de 2019 soit crédible et transparente et qu'elle traduise pleinement la volonté du peuple afghan.

Tout comme les élections d'octobre ont démontré le souhait des Afghans de participer directement à la gouvernance de leur pays, leur appel en faveur de la fin du conflit et de leurs souffrances persistantes est énergique et doit être entendu. La détermination du Président Ghani à jouer un rôle de fer de lance pour la paix au moyen du Processus de Kaboul et son offre aux Taliban d'engager des négociations sans conditions préalables démontrent son ferme désir d'ouvrir un nouveau chapitre consacré à la paix. L'Australie comprend et partage ce désir et se félicite de ces initiatives. L'Australie considère que le Processus de Kaboul doit constituer le cadre de la recherche de la paix en Afghanistan et la base d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Nous avons été satisfaits que la communauté internationale ait réaffirmé son soutien à l'Afghanistan et à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans le 28 novembre, à la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, et le 6 décembre, avec la résolution 73/88 de l'Assemblée générale, sur l'Afghanistan. L'Australie salue en particulier les efforts déployés par les États-Unis pour faire fond sur les initiatives déployées par le Gouvernement afghan en 2018 et pour réunir les parties dans de véritables négociations.

Nous sommes profondément déçus que, à ce jour, les Taliban aient refusé de dialoguer avec le Gouvernement afghan et qu'ils aient poursuivi leur campagne sanglante contre la population afghane. Nous engageons les Taliban à mettre fin à leur violence, à entamer de véritables négociations avec le Gouvernement afghan et à permettre à la population afghane de connaître le répit.

Entre-temps, l'Australie continuera d'accompagner ses alliés et partenaires dans la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN et de travailler avec les forces de sécurité afghanes pour qu'elles surmontent les difficultés auxquelles elles sont confrontées. L'Australie reconnaît également que l'Afghanistan a réalisé d'importants progrès, en particulier dans les réformes économiques et institutionnelles. Nous l'encourageons à poursuivre ces progrès, en particulier dans la lutte contre la corruption, afin de s'assurer que davantage de ressources atteignent leur destination prévue.

Le peuple afghan se heurte à des défis aussi bien naturels que d'origine humaine. Nous avons constaté cette année que la sécheresse avait affecté de nombreux Afghans. En mars, nous nous sommes engagés à verser 39 millions de dollars sur trois ans pour venir en aide aux groupes vulnérables touchés par le conflit et les déplacements, ce qui porte l'intervention humanitaire de l'Australie en Afghanistan à 89 millions de dollars depuis 2014. Au cours de la Conférence de Genève, nous avons également annoncé une contribution supplémentaire de 5 millions de dollars au titre de l'aide d'urgence à près de 1,4 million d'Afghans au bord d'une sévère famine.

Enfin, nous tenons à exprimer une fois de plus notre gratitude à la MANUA pour le travail qu'elle accomplit en Afghanistan. En cette difficile période où la violence atteint des niveaux record, nous attendons néanmoins avec impatience le moment où la MANUA pourra aider l'Afghanistan à ouvrir une nouvelle ère de paix et de reconstruction.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué aujourd'hui le débat trimestriel sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et M. Kairat Umarov, Ambassadeur du Kazakhstan, de leurs exposés instructifs. Je tiens également à remercier M^{me} Ghizaal Haress de nous avoir fait part de ses vues sur l'évolution actuelle de la situation en Afghanistan.

Depuis toujours, l'Ouzbékistan mène à l'égard de l'Afghanistan une politique fondée sur les principes du respect mutuel, de l'égalité et d'un appui sans faille au Gouvernement élu par le peuple afghan. Cela étant posé,

notre mobilisation aux fins de trouver, à terme, une solution au conflit actuel en Afghanistan et l'entretien de relations de bon voisinage avec cette nation fraternelle comptent parmi les premières priorités de la République d'Ouzbékistan en matière de politique étrangère.

L'Ouzbékistan participe activement, en ce moment, à divers formats de négociations internationales sur l'Afghanistan, tels que le Processus de Kaboul, la formule de Moscou, le Groupe de contact international, le Processus d'Istanbul « Au coeur de l'Asie », le groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan. La position de principe défendue par l'Ouzbékistan découle de sa ferme conviction que le Gouvernement central de Kaboul doit être la principale partie au processus de paix. Comme l'ont dit tous les orateurs aujourd'hui, seul un processus politique dirigé et pris en main par les Afghans est susceptible de conduire à un règlement pacifique du conflit en cours.

L'Ouzbékistan appuie fermement les efforts déployés par la communauté internationale pour faciliter le processus de règlement de la situation en Afghanistan. À cet égard, je voudrais reprendre les remarques qu'a faites le Président de l'Ouzbékistan, S. E. M. Shavkat Mirziyoyev, à la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Tachkent en mars :

« Nous sommes prêts, à n'importe quel stade du processus de paix, à créer toutes les conditions nécessaires pour organiser sur le territoire de l'Ouzbékistan des négociations directes entre le Gouvernement afghan et le mouvement des Taliban ».

Pour appuyer un processus de réconciliation dans le pays, la communauté internationale doit investir dans l'avenir économique et la stabilité sociale de l'Afghanistan et dans sa jeunesse.

Pour sa part, l'Ouzbékistan apporte une assistance pratique à l'Afghanistan dans le cadre de la reconstruction de son infrastructure socioéconomique. À Tachkent, nous avons apporté notre appui à des projets tels que le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000), ainsi que les initiatives ci-après, dans les domaines des transports, des communications, de l'énergie, du commerce et de l'éducation.

Premièrement, citons la construction d'un couloir ferroviaire reliant Mazar-e-Charif à Hérat. La mise en œuvre de ce projet permettra de créer jusqu'à 30 000 emplois pour les Afghans et le transit qui en découlera donnera à Kaboul la possibilité de générer des profits annuels de 400 à 500 millions de dollars. Par ailleurs, la construction d'une route allant de Mazar-e-Charif à Peshawar, via Kaboul, reste urgente.

Deuxièmement, il faut évoquer la construction de la ligne de transport d'électricité entre Surkhan et Pol-e-Khomri. Cette ligne électrique permettra d'accroître l'acheminement en électricité de l'Ouzbékistan vers l'Afghanistan de 70 % par an, soit jusqu'à 6 milliards de kilowattheures. Elle permettra à Kaboul de rejoindre le réseau énergétique unifié de l'Asie centrale. Elle pourrait également devenir une composante importante du projet CASA-1000.

Troisièmement, en ce qui concerne la formation de spécialistes afghans, le centre éducatif de formation des ressortissants afghans fonctionne actuellement avec succès dans la ville de Termiz, en Ouzbékistan. Cent trente jeunes étudiants afghans, hommes et femmes, fréquentent ce centre. Nous projetons de porter à 250 le nombre d'étudiants à l'avenir. Nous appelons tous les pays à unir leurs efforts pour mettre en place un fonds international spécialisé destiné à soutenir l'éducation en Afghanistan, comme l'a proposé le Président ouzbek.

Quatrièmement, s'agissant de la promotion du commerce avec l'Afghanistan, l'Ouzbékistan a ouvert à Termiz un centre logistique international doté d'un terminal douanier pour permettre de mieux faire face à l'augmentation des flux de marchandises en transit et à l'import-export. L'Ouzbékistan a également créé une zone franche – le Centre de fret de Termiz – à la frontière avec l'Afghanistan, où nous prévoyons d'établir des chaînes de production industrielle destinées à la fabrication des articles prêts à l'emploi nécessaires aux projets et programmes en cours de mise en œuvre en Afghanistan. De plus, l'Ouzbékistan a ouvert des sociétés de commerce à Kaboul et à Mazar-e-Charif dans le but de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, de manière à en augmenter progressivement le volume, jusqu'à atteindre 1 milliard de dollars par an. Nous avons également ouvert une liaison aérienne directe entre Tachkent et Kaboul pour appuyer ces échanges bilatéraux. Et un consulat afghan a été inauguré récemment dans la ville de Termiz, afin de faciliter les échanges entre les deux pays.

Pour terminer, je réaffirme que l'Ouzbékistan s'efforce en permanence d'aider à faire progresser le processus de paix en Afghanistan. C'est pourquoi Tachkent est fermement résolu à poursuivre son étroite collaboration avec le Gouvernement afghan et les autres parties prenantes dans cette quête.

Le Président : Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Lal (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, ainsi que les autres intervenants, de leurs exposés, et savons gré au Représentant permanent de l'Afghanistan d'avoir partagé ses perspectives sur l'évolution récente de la situation dans son pays.

Bien que la situation en Afghanistan demeure préoccupante, plusieurs faits nouveaux positifs notables ont été recensés. Des millions d'Afghans – hommes et femmes – se sont rendus aux urnes lors des récentes élections, en dépit des menaces des Taliban, prouvant ainsi leur courage et leur forte volonté de se forger un avenir meilleur en exerçant leur droit démocratique. Ce faisant, ils ont refusé avec audace de se laisser intimider par les groupes terroristes. Nous félicitons le Gouvernement d'unité nationale, la Commission électorale indépendante et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui ont veillé à ce que les élections aient bien lieu en dépit de graves défis et menaces. À l'évidence, la démocratie est en train de prendre racine en Afghanistan. Comme l'a déclaré tout à l'heure le Représentant spécial du Secrétaire général, ces élections ont été les premières à être entièrement prises en main par les autorités afghanes depuis 2001. Elles marquent donc une étape importante dans la transition de l'Afghanistan vers l'autonomie.

De nombreux États Membres ont participé à la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, le mois dernier, réaffirmant ainsi l'engagement de la communauté internationale et de l'ONU envers l'Afghanistan. Il y a dix jours, l'Assemblée générale a également réaffirmé son appui à la cause de l'Afghanistan en adoptant la résolution 73/88. Toutefois, cela ne suffit manifestement pas.

Alors même que les rapports du Secrétaire général continuent de souligner que la violence et la terreur en Afghanistan ne montrent aucun signe d'apaisement, les terroristes s'attaquent à présent à des cibles que l'on

n'aurait jamais imaginées, comme des hôpitaux, des écoles, des mosquées et même les cortèges funèbres lors de funérailles. Malheureusement, un quart de toutes les morts liées au terrorisme dans le monde l'an dernier ont été causées par des attaques perpétrées en Afghanistan. Tous les signes ont beau pointer vers une aggravation des conditions de sécurité, la communauté internationale et le Conseil, malgré tous les outils dont il dispose, se sont tout simplement montrés incapables ou peu désireux de s'attaquer efficacement de la source du problème.

Les mesures prises par le Conseil contre l'État islamique d'Iraq et du Levant pourraient servir de modèle à une intervention contre les terroristes et leurs soutiens en Afghanistan. Le trafic de stupéfiants, l'exploitation minière illégale et autres entreprises criminelles contrôlées par ces groupes terroristes spolient le peuple afghan de ses ressources et financent toujours plus d'actes de violence. Les sanctuaires et refuges dont bénéficient ces réseaux terroristes depuis des années sont notoires. Il faut mettre un terme aux activités des Taliban, du Réseau Haqqani, de Daech et d'Al-Qaida, ainsi que des groupes proscrits qui leur sont affiliés, comme Lashkar-e-Tayyiba ou Jaish e Mohammed. Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité, qui refuse de désigner les nouveaux dirigeants des Taliban ou de geler les avoirs de leur dirigeant assassiné, n'est pas à la hauteur de ce que le peuple afghan et la communauté internationale attendent de lui. Si l'on se fonde sur les enseignements du passé, nous, à New York, avons conscience que la paix en Afghanistan est indissociable de la paix et de la sécurité dans le monde entier.

Alors même que les défis de la sécurité, de la paix et du développement ne cessent de croître, des progrès considérables ont également été accomplis au fil des 17 dernières années, en particulier dans les domaines de la promotion de l'éducation et des soins de santé, de la protection des droits des femmes, des enfants et des populations marginalisées, de l'amélioration de la gouvernance et des réformes, de la création de moyens de subsistance et de la progression de l'Afghanistan sur la voie de l'autonomie.

L'Inde entretient des liens historiques, culturels, civilisationnels et économiques séculaires avec l'Afghanistan. En étroite collaboration avec nos partenaires afghans, nous mettons en œuvre des projets de développement et nous continuerons de le faire au cours de cette Décennie de la transformation. Garantir une connectivité fiable à l'Afghanistan, un pays sans littoral, est un élément clef de nos partenariats régionaux.

Nous veillons à ce que tous ces projets respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et se basent sur des normes internationales universellement reconnues, la transparence ainsi que sur les principes de responsabilité financière et de protection et de préservation de l'écologie et de l'environnement. C'est dans cet esprit que nous participons à différents projets relatifs à la connectivité dans la région, notamment le projet du port de Chabahar et le corridor de fret aérien direct entre l'Inde et l'Afghanistan, qui ont été mis en service avec succès. Nous continuerons de faire fond sur les progrès accomplis et de coopérer avec tous ceux qui, comme nous, veulent aider l'Afghanistan sans conditions.

Nous appuyons un processus de paix et de réconciliation inclusif, dirigé, contrôlé et pris en charge par les Afghans, qui favorise et protège l'unité, la souveraineté, la démocratie, le caractère inclusif et la prospérité de l'Afghanistan. Tout progrès véritable sur la voie d'une paix pérenne exige de mettre un terme à la violence terroriste, de se dissocier du terrorisme international et de respecter les droits du peuple afghan, en particulier ceux des femmes, des enfants et des minorités. Nous espérons que la communauté internationale, à l'instar du peuple afghan, fera preuve de courage, de résilience et de détermination afin de jouer le rôle qui lui revient pour rétablir la paix dans ce pays ravagé par la guerre.

Le Président : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Christiane (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses 28 États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2018/1092), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et l'Ambassadeur de l'Afghanistan de leurs déclarations.

L'UE salue et apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, pour appuyer la paix et le développement en Afghanistan. L'UE se félicite également des résultats de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, au cours de laquelle elle a été

représentée par la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini, et par le Commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, M. Neven Mimica.

Il y a quatre semaines, le Conseil de l'Union européenne a adopté ses conclusions sur l'Afghanistan, réaffirmant l'engagement à long terme de l'UE et de ses États membres à soutenir le peuple afghan sur le chemin de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Nous nous félicitons de la dynamique actuelle en faveur de la paix en Afghanistan. Nous estimons que les mois à venir seront déterminants pour faire avancer les initiatives de paix. À cette fin, lors de la conférence de Genève, la Haute Représentante de l'UE a présenté une offre concrète d'appui à la paix en Afghanistan, notamment en aidant le Gouvernement à renforcer le caractère inclusif du processus de paix; en appuyant les réformes après le conflit, notamment la réforme du secteur de la sécurité; en mettant en place des mesures d'incitation en faveur des anciens combattants; en jouant le rôle de garant du processus de paix; et en appuyant les efforts visant à promouvoir le commerce transfrontalier, les infrastructures et la connectivité. Nous travaillons actuellement en collaboration avec le Gouvernement afghan pour traduire cette offre en mesures concrètes.

L'UE est fermement convaincue que tout processus de paix doit prévoir des mécanismes permettant de représenter les intérêts de tous les Afghans, notamment des femmes et des minorités. La société civile est également un acteur clef et peut apporter des perspectives importantes, comme nous en avons été témoins aujourd'hui. Nous sommes en faveur d'un éventuel accord de paix. L'UE entend apporter un appui ferme à la protection des droits de l'homme. La paix ne doit pas se faire au détriment des progrès réalisés au cours des 17 dernières années. Nous sommes favorables à tous les efforts internationaux visant à instaurer la paix. Toutefois, pour garantir la pleine appropriation afghane d'un éventuel processus de paix, il faut lancer sans plus tarder des pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les Talibans. La communauté internationale doit intégrer tous les formats de négociation dans le processus de Kaboul.

Je voudrais aborder trois points. Le premier point concerne les réformes. Lors de la Conférence de Genève, la communauté internationale a fait le point sur la mise en œuvre des réformes par le Gouvernement afghan et a arrêté de nouveaux critères pour les années à venir.

Une fois de plus, l'UE a exprimé son engagement ferme à contribuer à ces efforts. Elle a annoncé un dispositif d'appui en faveur de l'Afghanistan, qui sera financé à hauteur de 474 millions d'euros, dont 311 millions d'euros pour le financement du Contrat d'édification de l'État afghan et de renforcement de la résilience pour la période 2018-2021.

Toutefois, il est essentiel que l'Afghanistan se concentre non seulement sur l'adoption des réformes, mais aussi sur leur mise en œuvre. Dans ce contexte, l'UE prend note de la mise au point, avant la Conférence de Genève, de la politique en matière de développement, qui porte sur les 10 programmes nationaux prioritaires liés au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, ainsi que des progrès réalisés dans leur mise en œuvre. Des progrès ont notamment été accomplis s'agissant d'instaurer un climat plus favorable aux entreprises, de promouvoir la croissance du secteur privé, de mettre en œuvre des réformes en matière de gestion des finances publiques, de faciliter le commerce et de réformer le secteur de la sécurité. Nous encourageons le Gouvernement afghan à poursuivre ces réformes.

La lutte contre la corruption doit également se poursuivre et aboutir à des résultats concrets, ce qui permettra de maintenir et de renforcer la confiance de la population dans les institutions afghanes. Il en va de même pour la protection des droits de l'homme, en particulier dans des domaines comme l'élimination de la violence contre les femmes, la mise en œuvre du plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000), la protection des enfants et la prévention de la torture et des mauvais traitements. À cet égard, l'UE insiste sur la nécessité de mettre en œuvre la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et d'adopter la loi sur la protection de l'enfance, qui, malheureusement, a été rejetée récemment pour la quatrième fois au Parlement afghan.

Le deuxième point que je voudrais aborder concerne les élections. L'UE partage l'analyse faite par l'ONU et estime que la tenue des élections en octobre, auxquelles ont participé de nombreux Afghans – y compris des femmes et des jeunes – en dépit des menaces à la sécurité, est un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous constatons que le scrutin a été affecté négativement par de graves difficultés organisationnelles et techniques, ainsi que par des allégations de fraude à grande échelle.

Dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle, les mois à venir seront très importants pour remédier à ces insuffisances et en tirer les enseignements voulus afin de garantir la crédibilité et la transparence du processus politique et préserver son caractère inclusif. Il va sans dire qu'il faut impérativement prendre des mesures robustes, rapidement, pour garantir la sécurité, la transparence, la responsabilité et la crédibilité de ce scrutin.

Les élections à venir et le processus de paix sont deux choses distinctes. La communauté internationale doit continuer à apporter un appui ferme à un processus de paix dirigé par Kaboul et à une élection présidentielle transparente, à même de renforcer la légitimité du Gouvernement qui sera formé par la suite. Il est également essentiel que l'élection présidentielle se tienne à la date prévue. À cette fin, c'est avec plaisir que l'UE a fourni une assistance électorale d'un montant de plus de 18 millions d'euros, à la fois dans le cadre du projet d'appui au processus électoral du Programme des Nations Unies pour le développement et d'un autre projet visant à réduire la vulnérabilité du processus électoral. Nous sommes prêts à coopérer avec la communauté internationale, notamment l'ONU, pour déterminer la meilleure façon de renforcer notre appui au processus électoral afghan.

Le troisième et dernier point concerne la sécurité. L'UE demeure vivement préoccupée par la situation en matière de sécurité dans le pays, notamment par le nombre élevé de victimes civiles – plus de 8 000 depuis le début de l'année – et par les graves violences dont sont victimes les enfants, qui ont été enregistrés par la MANUA. Toutes les parties doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire d'assurer la protection de la population civile, notamment les femmes et les enfants, et de protéger et respecter les agents humanitaires et le personnel médical, leurs moyens de transport et leur matériel, ainsi que les hôpitaux et autres installations médicales.

Compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires et de la situation catastrophique des personnes déplacées, les principes humanitaires doivent être respectés et maintenus. Le rôle vital joué par les organismes humanitaires et l'espace humanitaire doivent être préservés afin de répondre aux besoins les plus urgents des personnes les plus vulnérables. Les violences liées au conflit ne doivent pas détruire les maisons, les moyens

de subsistance et les biens civils de toute une génération ni déplacer des familles ni limiter l'accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services.

En ce qui concerne les migrations, nous assurons au Conseil de sécurité que l'Union européenne poursuit son dialogue global sur cette question dans le cadre de l'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan en s'efforçant de traiter l'aspect régional de ce phénomène.

Les pénuries d'eau et les sécheresses qui frappent la majorité des provinces sont au nombre des risques sécuritaires liés aux changements climatiques qui pèsent sur l'Afghanistan. Elles ont des conséquences directes sur les récoltes et l'élevage, ce qui risque à son tour de déclencher et d'exacerber les conflits locaux autour de la terre et de l'eau et de contribuer au recrutement dans les groupes armés. Si nous voulons que nos efforts en faveur de la paix soient plus efficaces, nous avons besoin d'évaluations adéquates des risques dans ces domaines.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre appui aux efforts de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN pour continuer de fournir une formation, des conseils et une assistance aux forces et institutions de sécurité afghanes. Je réaffirme par ailleurs que l'Union européenne reconnaît pleinement le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par tous les organismes des Nations Unies pour aider le peuple afghan. L'Union européenne reste déterminée à œuvrer aux côtés de la MANUA et de ses partenaires internationaux pour faire de l'Afghanistan un pays démocratique et autosuffisant.

J'ai personnellement été plusieurs fois à Kaboul et espère sincèrement que l'on reverra bientôt beaucoup de cerfs-volants flottant dans le ciel magnifique de cette ville.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Cooreman (Belgique) : La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Comme d'autres, je tiens à remercier le Représentant Yamamoto pour son exposé, mais aussi pour ses efforts inlassables en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je remercie également la Commissaire Ghizaal Haress, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime Yuri Fedotov et S. E. l'Ambassadeur Kairat Umarov,

Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), pour leurs exposés.

Je voudrais souligner trois points : les élections, le processus de paix et le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan.

Premièrement, la Belgique félicite les autorités et les citoyens afghans pour les élections législatives du 20 octobre qui ont marqué une nouvelle étape importante dans la consolidation de la démocratie dans le pays. Il est maintenant important de tirer les leçons de ces élections. Le Gouvernement et les institutions afghans doivent aux citoyens courageux d'avoir une élection présidentielle ordonnée, inclusive et crédible en 2019. Les commissions électorales doivent conserver leur indépendance et s'acquitter de leur mandat en s'appuyant sur l'expérience acquise.

Parallèlement à la nécessité de faire face à la grave menace contre la sécurité, il convient également de résoudre les problèmes logistiques et techniques et d'investir dans la transparence et la communication. Les attaques odieuses perpétrées contre les écoles et les établissements médicaux pendant la période préélectorale nous rappellent plus encore l'importance de respecter pleinement le droit international humanitaire. À cet égard, la Belgique reste profondément préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles et appelle toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants.

Mon deuxième point concerne le processus de paix. Le Processus de Kaboul doit constituer la base d'un processus de paix global et inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans. La Belgique appelle les dirigeants taliban à répondre à l'offre de paix sans précédent du Président Ghani et à engager des pourparlers de paix directs. Le Gouvernement afghan peut déjà mettre sur pied une équipe de négociation inclusive et de haut niveau. La communauté internationale, y compris les acteurs régionaux, doivent soutenir ce processus en agissant à l'unisson.

Comme le Conseil le sait, la Belgique attache une grande importance au rôle des femmes dans la construction de la paix. Je suis fier d'annoncer une nouvelle contribution belge de 2 millions d'euros à ONU-Femmes en Afghanistan pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité en application de la résolution 1325 (2000). Dans cette optique, nous saluons le révision technique, actuellement en cours, de la loi

sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La Belgique note avec préoccupation des manquements dans l'application de cette loi, comme par exemple l'usage – non prévu par cette loi – de la médiation. Nous encourageons le Gouvernement afghan à redoubler d'efforts pour accroître la participation des femmes dans les institutions publiques.

Troisièmement, la Belgique s'associe au soutien international en faveur de la paix et du progrès en Afghanistan. Le succès de la conférence de Genève et l'adoption de la résolution sur l'Afghanistan à l'Assemblée générale (résolution 73/88) démontrent la volonté de la communauté internationale de s'unir pour soutenir le progrès, la paix durable et le développement.

La Belgique est un allié inconditionnel de l'Afghanistan par le biais de notre adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN. Nous augmenterons substantiellement notre contribution à la mission de l'OTAN et contribuerons également à la formation de l'Armée nationale afghane. Nous soutenons également la réponse humanitaire à la sécheresse par nos contributions au Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies que la Belgique augmentera considérablement.

Qu'il me soit permis de conclure en rendant hommage aux victimes de la violence en Afghanistan et à la résilience du peuple et des forces de sécurité afghans. L'objectif de paix est atteignable en Afghanistan. La Belgique soutient un règlement pacifique dirigé et contrôlé par les Afghans et maintiendra son appui par la suite également.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kirghizistan.

M^{me} Moldoisaeva (Kirghizistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés aujourd'hui M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et l'Ambassadeur Kairat Umarov. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général et des recommandations qu'il contient (S/2018/1092).

Nous tenons aujourd'hui à souligner le rôle central et impartial joué par l'ONU dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan et exprimons notre gratitude et notre ferme appui au Secrétaire général et à son représentant spécial pour tous les efforts déployés.

La République kirghize se félicite de l'adoption du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève, tel qu'il ressort du communiqué adopté à la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan, tenue les 27 et 28 novembre.

Nous réaffirmons notre vive préoccupation face à la situation sécuritaire en Afghanistan. Nous insistons sur la nécessité de continuer à lutter contre la menace que font peser sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan les groupes terroristes régionaux et les autres groupes armés illégaux et criminels. Nous appelons tous les États à renforcer leur coopération internationale et régionale afin d'améliorer l'échange d'informations, le contrôle aux frontières, l'application des lois et la justice pénale.

La République kirghize salue les mesures prises par le Gouvernement afghan en vue de promouvoir un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans dans le cadre du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, notamment en proposant des pourparlers sans condition préalable et un cessez-le-feu temporaire, et demandant aux Taliban de répondre à cet appel à la paix lancé par le peuple et le Gouvernement afghans.

Nous saluons les résultats obtenus par le Gouvernement d'union nationale en matière de réformes politiques, économiques, sociales et de gouvernance ainsi que dans la gestion de la transition. Nous nous félicitons, en outre, de la tenue d'élections législatives en octobre, qui ont marqué une nouvelle étape importante vers la consolidation de la démocratie dans le pays.

Le Kirghizistan considère l'Afghanistan comme un partenaire régional de taille et estime très important de coopérer avec lui dans la mise en œuvre de projets régionaux, notamment le projet d'approvisionnement en énergie CASA-1000. Cela contribuera au développement économique du pays ainsi qu'au règlement d'un certain nombre de problèmes socioéconomiques.

La République kirghize promeut une initiative visant à créer un consortium agroindustriel trilatéral entre le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan. Nous relevons également que le secteur de l'éducation joue un rôle important dans le processus de rétablissement de la paix en Afghanistan. À cet égard, nous nous déclarons prêts à envisager la possibilité d'accueillir des étudiants afghans dans nos établissements d'enseignement, grâce à un appui financier de donateurs étrangers – pays et organisations internationales. Actuellement, le Gouvernement de la République kirghize et ses partenaires afghans mettent en œuvre un projet pilote

consistant à accueillir dans des établissements scolaires du Kirghizistan des enfants de familles kirghizes vivant dans les montagnes du Grand Pamir et du Petit Pamir, en Afghanistan.

Les 11 et 12 juillet, à l'initiative du Kirghizistan, de représentants des pays d'Asie centrale, de l'Afghanistan, de la MANUA et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la question du renforcement de la coopération entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan a été examinée. Il s'est agi notamment de la création à Bichkek d'un centre international de recherche sur l'Afghanistan et d'une plateforme de coopération régionale pour que les représentants politiques, les experts et les scientifiques débattent de questions d'actualité concernant le développement de l'Afghanistan et élaborent des recommandations pertinentes, notamment sur le renforcement de la coopération entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais faire observer que nous appuyons l'engagement pris par tous les pays d'Asie centrale de coopérer à long terme avec l'Afghanistan. Avec nos partenaires internationaux, nous sommes prêts à coopérer pleinement afin de régler les problèmes qui se posent à nous.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Al Habib (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie de leurs précieux exposés et de leurs contributions l'Ambassadeur Saikal, de l'Afghanistan; l'Ambassadeur Kairat Umarov, du Kazakhstan, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011); le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Yamamoto; et M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Pour améliorer sa situation politique et sécuritaire et promouvoir son développement socioéconomique, l'Afghanistan a besoin d'un appui international soutenu. De ce point de vue, la récente Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan a démontré l'appui indéfectible de la communauté internationale à ce pays dans ses efforts pour instaurer la paix, la stabilité et la prospérité.

Sur le plan politique, la tenue des élections législatives a été un succès en dépit des menaces à la

sécurité. Elle a consolidé et continuera de consolider à l'avenir les fondements de la démocratie dans le pays. Nous félicitons l'Afghanistan de cette réalisation, qui doit être complétée par l'élection présidentielle prévue en avril 2019. L'Iran est prêt à fournir toute l'assistance possible pour le bon déroulement de cette élection.

Nous nous félicitons également des efforts renouvelés en faveur de la paix et de la réconciliation en Afghanistan. Actuellement, il existe un fort consensus national, régional et mondial autour du fait qu'aucune solution militaire n'est possible dans ce pays. C'est pourquoi le moment est venu de trouver une solution politique sans exclusive, qui doit être prise en main et dirigée par le Gouvernement et le peuple afghans. Les formats complémentaires de Kaboul, de Tachkent et de Moscou témoignent de cette dynamique qu'il faut saisir. La communauté internationale doit faciliter un dialogue intra-afghan et des pourparlers globaux et ouverts à tous. Un appui solide et véritable de la communauté internationale et une ouverture nationale et régionale sont la clef du succès.

En outre, pour mener à une solution durable, ces efforts doivent tenir compte des causes sous-jacentes de l'instabilité et de l'insécurité dans le pays au cours des quatre dernières décennies. L'une de ces causes de l'instabilité est la présence de forces étrangères, qui a toujours fourni un terrain de recrutement aux extrémistes. C'est pourquoi nous n'avons jamais estimé que ces forces contribuaient à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Nous continuons donc de demander instamment que toutes les forces étrangères, quels que soient leur mandat et leur structure, soient retirées d'Afghanistan à une date déterminée et de manière responsable. Au lieu de déployer des forces étrangères, tout devrait être mis en œuvre pour appuyer et renforcer les forces militaires et de sécurité afghanes. Il s'agit d'une des principales conditions de la stabilité à long terme de l'Afghanistan et il convient donc de la considérer comme une priorité absolue.

Il est particulièrement essentiel de lutter contre les groupes terroristes, tels que Daech, dont l'introduction en Afghanistan a entraîné une recrudescence des effusions de sang et des tendances sectaires dangereuses. Il faut mettre fin à cette tendance alarmante et atroce avant qu'elle ne prenne des proportions catastrophiques.

Étant donné qu'en Afghanistan, le terrorisme et le trafic de stupéfiants se renforcent mutuellement depuis toujours, il convient d'adopter une stratégie à deux volets pour lutter simultanément contre le trafic de

stupéfiants et le terrorisme. C'est fondamental compte tenu de la recrudescence des activités terroristes et du fait que, selon l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2018* effectuée par l'ONUDD, la culture du pavot à opium est à son deuxième niveau le plus élevé depuis 1994. Dans le même temps, pour lutter efficacement contre la menace posée par les stupéfiants, la communauté internationale doit continuer d'appuyer le développement économique de l'Afghanistan. À cet égard, nous continuerons de contribuer à promouvoir le développement socioéconomique de l'Afghanistan. À l'heure actuelle, des efforts sont en cours pour veiller à

ce que les mesures en ce sens soient mises en œuvre de manière systématique et durable.

Nous appuyons les efforts déployés par la MANUA et soulignons la nécessité d'un partenariat solide entre les organismes des Nations Unies et le pays.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant la détermination du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran à continuer d'appuyer le peuple frère et le Gouvernement afghans dans leur quête de paix et de prospérité.

La séance est levée à 14 heures.